

Direction de
l'environnement et
du développement
durable

Premier plan stratégique de développement durable
de la collectivité montréalaise

Bilan synthèse 2005-2009



Ce bilan a été produit sous la supervision de Chantal Gagnon,
Directrice de l'environnement et du développement durable,
Service du développement et des opérations

L'équipe technique :

Coordination

Danielle Lussier, chef d'équipe, Équipe de coordination –
Développement durable, Direction de l'environnement et du
développement durable.

Rédaction

Rémi Haf, Natacha Beauchesne, Patrick Lapierre, François Miller et
Frédéric Dumais, Équipe de coordination – Développement durable,
Direction de l'environnement et du développement durable.

Avec la collaboration de Thierry Larrivée, Direction des communications
et des relations avec les citoyens.

L'équipe technique tient à remercier les partenaires et le personnel de
l'administration municipale qui ont collaboré à la démarche du Plan et
à la mise en œuvre des actions.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

Bibliothèque et Archives du Canada, 2010

2^e trimestre 2010

ISBN : 978-2-922388-44-2

ville.montreal.qc.ca/developpementdurable

Sur ce site, vous trouverez :

- la version intégrale du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*;
- le bilan 2009, ainsi que les bilans annuels antérieurs;
- les partenaires engagés à mettre en œuvre les actions de la phase 2007-2009;
- des conseils utiles pour intégrer le développement durable au quotidien;
- le bulletin d'information *Domino* et des actualités.

Table des matières

Mot du Maire et du responsable du développement durable	5
Lexique	6
Méthodologie	7
Introduction	8
1. Un premier Plan de développement durable pour Montréal	9
2. Les organismes partenaires, une contribution marquante à la mise en œuvre du Plan	12
3. Les activités de soutien au Plan	15
4. La synthèse des réalisations du Plan 2005-2009	18
Conclusion	35

Annexes

Annexe 1 – La liste des collaborateurs	35
Annexe 2 – La liste des partenaires du Plan et des partenaires répondants au questionnaire 2009	38
Annexe 3 – Les partenaires en action.....	40
Annexe 4 – Les indicateurs d'action 2005-2009	49
Annexe 5 – Le Plan et l'approche gouvernementale du développement durable.....	57
Annexe 6 – Le Plan et les « Urban Environmental Accords »	59

Liste des tableaux

Tableau 1 – Le plan d'action de la phase de démarrage 2005-2006	10
Tableau 2 – Le plan d'action de la phase 2007-2009	11
Tableau 3 – La liste des organismes partenaires reconnus aux Galas	17
Tableau 4 – Le résumé des réalisations municipales	21
Tableau 5 – Les réalisations du SIM et du SPVM en 2008-2009	29
Tableau 6 – Les réalisations marquantes des administrations municipales locales	30
Tableau 7 – Les actions marquantes des partenaires	31
Tableau 8 – Les actions moins concluantes	32

Liste des graphiques

Graphique 1 – Évolution du nombre d'organismes partenaires	12
Graphique 2 – Répartition des organismes partenaires par catégorie	12
Graphique 3 – Taux de réponse des partenaires aux bilans	13
Graphique 4 – Motifs d'engagement à devenir partenaires	13
Graphique 5 – Bénéfices obtenus de l'engagement	13
Graphique 6 – Prise en compte du développement durable dans les activités	14
Graphique 7 – Participation des partenaires aux rencontres thématiques	16
Graphique 8 – Participation des partenaires aux Galas de reconnaissance	16

Liste des figures

Figure 1 – Mise en œuvre du Plan	12
Figure 2 – Degré de satisfaction à titre de partenaire du Plan	14
Figure 3 – Prise en compte du développement durable dans les administrations locales	31

Mot du maire et du responsable du développement durable



Gérald Tremblay
Maire de Montréal



Alan De Sousa
Vice-président du comité exécutif
Responsable du développement durable

Bonjour,

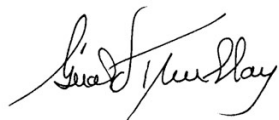
Cinq ans après avoir adopté son tout premier *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, la Ville de Montréal a tout lieu d'être fière des premiers résultats.

Une des clés de la réussite du développement durable dans les villes, c'est de partir du terrain, des citoyennes et des citoyens. À Montréal, nous avons donc non seulement associé les arrondissements et les villes liées, de concert avec les services municipaux de la Ville de Montréal. Mais nous avons aussi veillé à associer d'entrée de jeu le plus grand nombre d'organismes communautaires et d'acteurs des secteurs public ou privé.

À l'origine, 48 partenaires s'étaient lancés dans l'aventure. Aujourd'hui, nous en comptons près de 180. Un chiffre qui témoigne avec éloquence de l'engagement et de la participation croissante des partenaires pour le développement durable, à chacune des étapes de réalisation et de mise en œuvre du Plan.

Nous avons réalisé les premiers engagements pris au cours des cinq dernières années, ce bilan synthèse le démontre. Il souligne également combien les actions du Plan contribuent à améliorer la qualité de vie des Montréalais, de façon marquée et concrète, responsable et durable, quelle que soit leur condition économique.

Les enseignements tirés du premier Plan nous permettent de mieux identifier les défis qu'il nous reste à relever. Le deuxième Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 va maintenant pouvoir prendre le relais et passer à un rythme supérieur!



Gérald Tremblay
Maire de Montréal



Alan De Sousa
Vice-président du comité exécutif
Responsable du développement durable

Lexique

Administration municipale :	Le terme « administration municipale » désigne les services corporatifs de la ville centre et les administrations locales.
Administration locale :	Le terme « administration locale » désigne les arrondissements de la Ville de Montréal et les villes liées de l'agglomération montréalaise.
Arrondissement :	La Ville de Montréal est composée de 19 arrondissements qui détiennent chacun certains pouvoirs et un budget propre. Chaque arrondissement assure des services directs à la population dans divers domaines, tels que la propreté des lieux publics, l'entretien et la réfection de la voirie municipale, la distribution d'eau potable, les activités sportives et culturelles, les parcs locaux, le développement social et l'aménagement urbain. Un directeur qui relève du conseil d'arrondissement assure la gestion de chacun des arrondissements.
Développement durable :	Tel que défini dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Bruntland) intitulé <i>Notre avenir à tous</i> (1987), le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs ».
Engagé :	Le terme « engagé » est utilisé lorsqu'un organisme s'est engagé à accomplir une ou plusieurs des actions décrites dans les phases 2005-2006 et 2007-2009 du <i>Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise</i> .
Ville liée :	Les villes liées sont les 15 territoires de l'île de Montréal qui ont retrouvé leur statut de municipalité au 1 ^{er} janvier 2006, excluant le territoire de la Ville de Montréal. Les villes liées sont responsables des services locaux offerts sur leur territoire respectif.
Organisme partenaire :	Un organisme partenaire est une institution publique, une entreprise privée ou un organisme à but non lucratif, situé sur le territoire de l'île de Montréal, qui s'est volontairement engagé auprès de la Ville de Montréal à accomplir plusieurs des actions du Plan.
Plan :	Le Plan désigne le <i>Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise</i> , ainsi que la phase de démarrage 2005-2006 et la phase 2007-2009.
Service corporatif :	La Ville de Montréal comprenait en 2009 neuf services corporatifs relevant de la Direction générale. Des changements organisationnels en avril 2010 ont conduit à l'abolition de trois services et au regroupement de 9 directions au sein d'un nouveau service, le Service du développement et des opérations.

Méthodologie

Le contenu de ce bilan synthèse s'appuie en grande partie sur les réponses d'un questionnaire envoyé à la fin de 2009 à l'ensemble des partenaires et des administrations locales. Au total 125 des 159 partenaires externes, de même que 23 des 39 administrations locales ont répondu à ce questionnaire¹. Celui-ci comportait deux parties :

- Une première partie visait à connaître l'appréciation générale des partenaires sur leur contribution au Plan. Les réponses obtenues sont à la base d'une part importante du contenu du présent bilan synthèse.
- La seconde partie visait à connaître les activités réalisées par les partenaires et les administrations locales au cours de l'année 2009. Ces informations sont à la base du bilan 2009, produit en complément à cette synthèse.

Les services centraux corporatifs de la Ville de Montréal ont tous rendu compte des activités relatives aux actions du Plan qui les concernaient.

Certaines informations contenues dans les bilans annuels publiés depuis 2005 ont été utilisées en vue notamment de produire le résumé global des actions ainsi que pour quelques-unes des statistiques présentées dans le cadre de ce bilan synthèse 2005-2009.

Documentation relative au Plan

Plans d'action

- [Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montéalaie – Phase de démarrage 2005-2006](#)
- [Le plan 2005-2006 en bref](#)
- [Synthèse du plan 2005-2006](#)
- [Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise – Phase 2007-2009](#)
- [Phase 2007-2009 en bref](#)

Bilans annuels

- [Bilan 2009](#)
- [Bilan 2008](#)
- [Bilan 2007](#)
- [Bilan 2006](#)
- [Bilan 2005](#)

Autres documents

- [Aide-mémoire : événements écoresponsables](#)
- [Indicateurs de l'état de l'environnement – bilan 2003-2006](#)
- [Indicateurs de l'état de l'environnement – bilan 1999-2003](#)
- [Des partenaires qui s'engagent \(2005-2006\)](#)
- [Points de repère et cadre de référence](#)
- [Diagnostic environnemental de l'île de Montréal](#)
- [Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable](#)

¹ La liste de tous les organismes et administrations locales qui se sont engagés à titre de partenaire, ainsi que la liste de ceux qui ont répondu au questionnaire 2009 se trouve à l'annexe 2

Introduction

En avril 2005, la Ville de Montréal et 48 organismes partenaires adoptent le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* (Plan) couvrant la période 2005-2009. En plus d'être un document d'orientation, il contient une série d'actions concrètes visant un développement durable au sein des opérations municipales et des entreprises, institutions et associations présentes sur le territoire montréalais.

Le but de ce document est de faire ressortir les résultats les plus significatifs des cinq ans de mise en œuvre du Plan et non de rendre compte dans le détail de toutes les activités et réalisations du Plan. Ces informations sont disponibles dans les bilans produits annuellement pour rendre compte de l'état d'avancement de chacune des actions du Plan. Ce document présente donc :

- Un rappel de la démarche du Plan et de ses particularités.
- Une synthèse du rôle joué par les partenaires et leur appréciation de leur contribution au Plan.
- Une description des différentes activités menées pour soutenir la réalisation des actions du Plan et favoriser le partage de l'information.
- Les principaux résultats obtenus suite à la mise en œuvre des actions du Plan par l'administration municipale et les partenaires.

Dans les annexes se retrouvent la liste des partenaires, un tableau présentant des initiatives de ceux-ci, les indicateurs d'actions pour la période 2005-2009, une brève revue des actions du plan au regard de la Stratégie gouvernementale de développement durable, ainsi qu'une identification des actions que la Ville a réalisées dans le cadre des « Urban Environmental Accords ».

1. Un premier Plan de développement durable pour Montréal

À l'occasion du Sommet de Montréal tenu en 2002, la nécessité pour la Ville de Montréal de se doter d'un Plan de développement durable avait émergé comme une des principales priorités. C'est ainsi qu'en 2003, la Ville de Montréal a entrepris les travaux d'élaboration du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* (Plan). Deux organismes ont accompagné étroitement la Ville de Montréal dans cette démarche, soit le Conseil régional de développement de l'île de Montréal² (CRDIM) et le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Mtl). L'objectif ultime de cette initiative était clair : mobiliser la collectivité sur la voie du développement durable.

Afin de consolider un réseau d'organisations prêtes à accompagner la Ville de Montréal dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan, une première étape a été la signature conjointe de la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable*, par le maire de Montréal et 70 organismes montréalais.

Le Plan en bref

Le Plan comporte deux phases de réalisation. Alors qu'une première phase, qui couvrait la période 2005-2006, comprenait 24 actions, une deuxième pour 2007-2009 en identifiait 36. Toutes ces actions se regroupaient autour de quatre orientations identifiées comme prioritaires :

- améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- pratiquer une gestion responsable des ressources; et
- adopter de bonnes pratiques de développement durable.

Les actions, qui interpellent la Ville et les organismes partenaires, sont diversifiées tant par leur nature (règlements, mesures incitatives, activités de sensibilisation, programmes de financement, etc.) que par leur portée.

C'est grâce à un dialogue constant avec ce groupe de partenaires – sous le leadership de la Ville de Montréal – que le Plan a été élaboré. Divers outils ont été utilisés afin de construire cette concertation : rencontres thématiques, sondages, événements protocolaires, etc. Deux structures ont notamment été mises en place :

- Le comité des partenaires : il regroupe l'ensemble des partenaires et des intervenants de la ville qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan. Chacune des rencontres de ce comité compte plus d'une centaine de participants. Généralement, le comité des partenaires se réunit deux à trois fois par année.
- Le comité de liaison : il est constitué d'une quinzaine de représentants municipaux et d'organismes externes montréalais reconnus pour leur expertise en matière de développement durable. Il assure le suivi du Plan entre les rencontres des partenaires.

Finalement, trois consultations publiques, par le biais de commissions municipales, ont permis aux élus municipaux d'entendre le point de vue des citoyens et des organismes sur le Plan et de faire des recommandations, soit en 2005, en 2007 et en 2009.

Le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* est donc le fruit d'un effort collectif, tant pour son élaboration que sa mise en œuvre. En effet, la Ville de Montréal et ses partenaires ont travaillé ensemble non seulement pour identifier, mais aussi pour réaliser les actions du Plan. 162 organismes externes³ et 16 administrations locales se sont formellement engagés à réaliser des actions du Plan au sein de leur propre organisation, pour un grand total de 178 partenaires. Cette approche collégiale tout à fait unique trouve peu d'équivalents à l'échelle internationale. En plus de susciter une mobilisation collective, elle a permis de multiplier et de formaliser des initiatives de développement durable, où le tout devient plus que la somme des parties.

Les actions de la phase de démarrage 2005-2006, ainsi que celles de la phase 2007-2009 sont présentées ci-après.

² Maintenant la Conférence régionale des élus de Montréal.

³ Le nombre d'organismes engagés a déjà totalisé 162 partenaires, mais à la fin de 2009, trois d'entre eux n'étaient plus en activité.



Tableau 1 – Le plan d'action de la phase de démarrage 2005–2006

Titre de l'action	
1.1	Participer aux grands événements à caractère environnemental
1.2	Élaborer une stratégie montréalaise globale sur les gaz à effet de serre (GES)
1.3	Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules
1.4	Réduire les espaces de stationnement au Centre
1.5	Minimiser la circulation automobile de transit sur le mont Royal (parcours Camillien-Houde et Remembrance)
1.6	Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo
1.7	Favoriser le développement de l'autopartage
1.8	Implanter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable (transport en commun, covoiturage, vélo, marche)
1.9	Accroître l'utilisation des véhicules écoénergétiques et (ou) à carburant propre
1.10	Implanter des projets <i>Quartiers 21</i>
1.11	Multiplier les points de contact avec l'eau
1.12	Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles
1.13	Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles
1.14	Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les institutions, les commerces et les industries
1.15	Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les lieux publics
1.16	Adhérer à des programmes pour passer à une consommation d'eau plus efficace
1.17	Contrôler les usages illicites de l'eau
1.18	Développer un programme ciblé d'élimination des raccordements croisés
1.19	Mettre en place des mesures pour passer à une consommation d'énergie plus efficace
1.20	Créer et animer un réseau d'échanges sur le développement durable
1.21	Implanter un système de gestion environnementale
1.22	Mettre en place une gestion écologique du milieu naturel des grands parcs
1.23	Intégrer des critères de développement durable dans les processus décisionnels et l'achat de biens et de services
1.24	Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter

- Les actions sur fond gris sont celles que les partenaires peuvent mettre en œuvre.



Tableau 2 – Le plan d'action de la phase 2007-2009

Titre de l'action		Titre de l'action	
2.1	Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules	2.19	Implanter des mesures d'économie d'eau potable
2.2	Réduire les espaces de stationnement au Centre	2.20	Contrôler les usages illicites de l'eau
2.3	Minimiser la circulation automobile sur le mont Royal (chemins Camillien-Houde et Remembrance)	2.21	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
2.4	Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo	2.22	Tenir des événements « éco-responsables »
2.5	Favoriser le développement de l'autopartage	2.23	Améliorer la qualité des eaux de ruissellement pluviales qui se déversent dans les cours d'eau
2.6	Implanter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable (transport en commun, covoiturage, vélo, marche)	2.24	Étendre les programmes de type Éco-quartier
2.7	Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre	2.25	Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination
2.8	Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant	2.26	Implanter de nouveaux écocentres
2.9	Implanter des mécanismes de compensation pour des déplacements d'affaires neutres en carbone	2.27	Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter
2.10	Consolider et multiplier les projets <i>Quartiers 21</i>	2.28	Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion
2.11	Multiplier les points de contact avec l'eau	2.29	Devenir un Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies
2.12	Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains	2.30	Promouvoir l'économie sociale à Montréal
2.13	Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles	2.31	Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain
2.14	Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation	2.32	Mettre en œuvre des mesures de protection et de renaturation des rives
2.15	Stimuler le développement de l'agriculture urbaine à Montréal	2.33	Établir une entente de partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
2.16	Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles	2.34	Mettre sur pied un centre montréalais sur la biodiversité
2.17	Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les ICI	2.35	Participer aux grands événements à caractère environnemental
2.18	Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les grands parcs et autres lieux publics	2.36	Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles

- Les actions sur fond gris sont celles que les partenaires peuvent mettre en œuvre.

2. Les organismes partenaires, une contribution marquante à la mise en œuvre du Plan

La particularité dans la mise en œuvre du Plan est illustrée par la figure de droite. Les organismes montréalais ont été invités à participer à la mise en œuvre du Plan, en relevant un défi-partenaires qui consistait à s'engager à réaliser au moins trois actions lors de la phase de démarrage 2005-2006 et à réaliser au moins cinq actions de la phase 2007-2009. Ainsi, ce n'est pas seulement l'administration municipale de Montréal qui réalise les actions du Plan, mais aussi une diversité d'organismes partenaires issus de tous les secteurs d'activité qui s'engagent à réaliser certaines actions au sein de leurs activités corporatives ou dans leurs prestations de services auprès de leur clientèle.

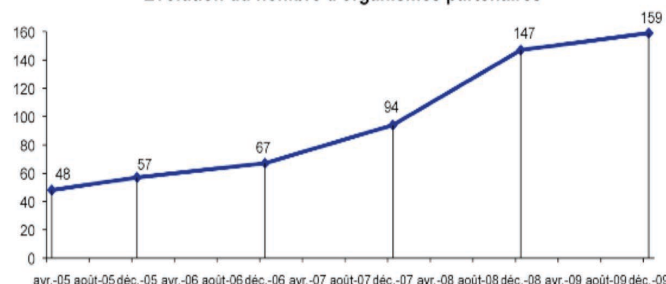
Figure 1



Lors de l'adoption du Plan en avril 2005, près d'une cinquantaine d'organismes se sont engagés à mettre en œuvre des actions de la phase de démarrage. La plupart de ceux-ci étaient des signataires de la déclaration de principes de 2003. Après l'adoption de la phase 2007-2009, les efforts pour inviter les organismes montréalais à s'engager se sont intensifiés avec un objectif à atteindre de 150 partenaires formellement engagés. Comme le montre le graphique 1, ces efforts ont porté fruits puisque le nombre de partenaires est passé de 48 en avril 2005 à 159 en décembre 2009.

Graphique 1

Évolution du nombre d'organismes partenaires

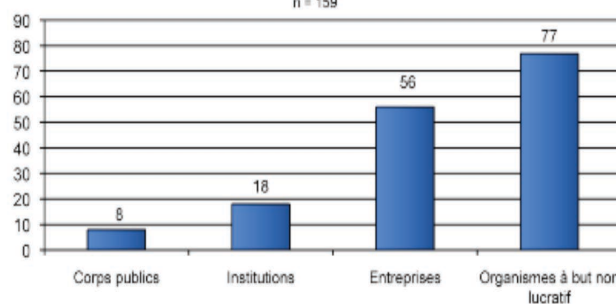


Le graphique 2 indique que les organismes à but non lucratif (OBNL), au nombre de 77, comptent pour près de la moitié des organismes partenaires (48 %). Le caractère environnemental du Plan a certainement interpellé plus directement les organismes œuvrant dans ce secteur. Les entreprises du secteur privé, avec 56 organismes, représentent un peu plus du tiers des partenaires engagés. Les 18 institutions, principalement issues des secteurs de l'éducation et de la santé, représentent un peu plus de 10 % des partenaires. Enfin, 5 % des partenaires représentent les corps publics, principalement des ministères et agences des gouvernements supérieurs présents sur l'île de Montréal.

Graphique 2

Répartition des organismes partenaires par catégorie

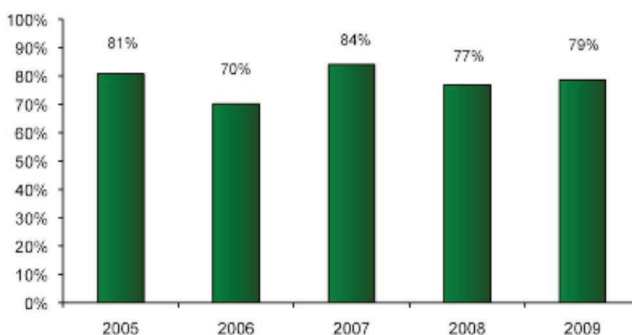
n = 159





Comme l'indique le graphique 3, le grand nombre de partenaires disposés à rendre compte de leurs réalisations est aussi à souligner et témoigne du sérieux de leur engagement. Ainsi, à cinq reprises, un questionnaire a été envoyé aux partenaires afin de connaître l'état d'avancement des actions qu'ils s'engageaient à réaliser. Les informations recueillies constituent la base de chacun des bilans annuels depuis 2005. Globalement, le taux de participation moyen aux cinq bilans avoisine les 80 %. En outre, 60 % des partenaires ont répondu systématiquement au questionnaire du bilan qui leur a été envoyé à partir de leur année d'engagement.

Graphique 3
Taux de réponse des partenaires aux bilans

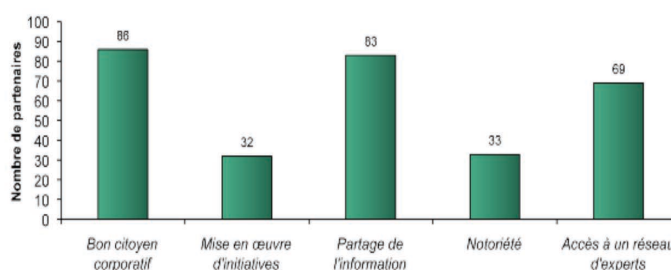


L'appréciation des partenaires sur leur contribution au Plan

Il convient de rappeler que le questionnaire du bilan 2009, transmis à tous les partenaires, comportait une série de questions afin d'obtenir leur avis général sur leur contribution au Plan. Les graphiques suivants présentent les résultats provenant des 125 organismes partenaires ayant répondu au questionnaire.

Graphique 4

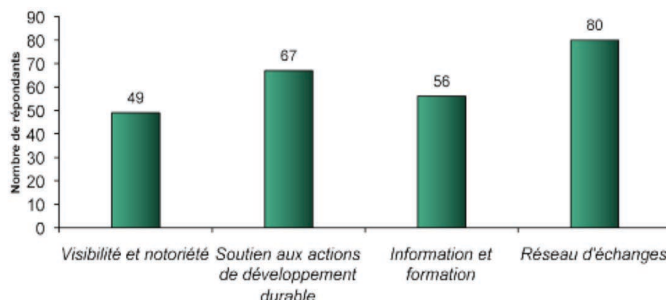
Motifs d'engagement à devenir partenaire (choix multiples)



La première question portait sur les motifs amenant les organismes à s'engager à titre de partenaire. Les résultats indiquent que l'intérêt d'être un bon citoyen corporatif ainsi que le partage de l'information sont les éléments les plus cités par les partenaires comme motif d'engagement au Plan.

Graphique 5

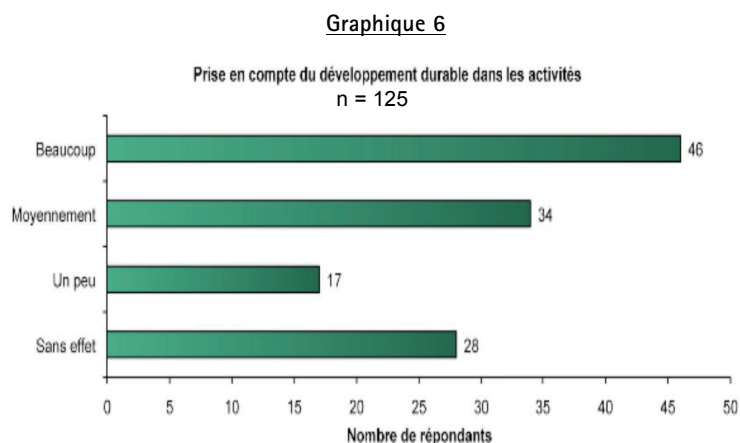
Bénéfices obtenus de l'engagement (choix multiples)



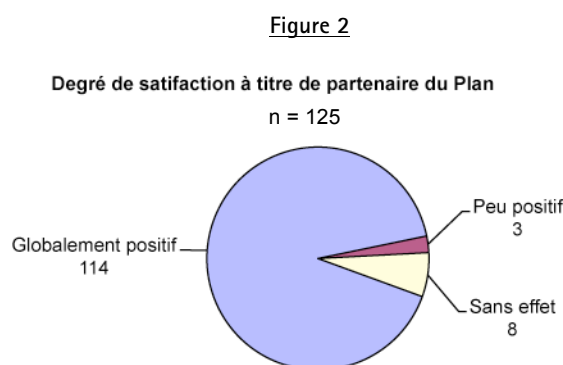
Sur l'évaluation des bénéfices obtenus après leur engagement, le Réseau d'échanges, qui constituait une des activités de soutien au Plan, est le bénéfice le plus cité. Ce réseau vise d'ailleurs à favoriser le partage d'information et d'expertise entre les partenaires.



À la question visant à savoir si les organismes tiennent davantage compte du développement durable dans leurs activités depuis qu'ils sont partenaires, les résultats indiquent que sur les 125 organismes partenaires qui ont répondu à la question, les deux tiers (46 + 34) estiment qu'il y a eu une meilleure prise en compte du développement durable dans leur organisation.



Enfin, il a été demandé aux partenaires de qualifier leur appréciation globale de leur engagement à titre de partenaire du Plan. Il en ressort que cet engagement a été globalement positif pour la très grande majorité des répondants. Sur les 125 partenaires, seuls 11 (moins de 10 %) ont indiqué que leur engagement s'est révélé être peu positif ou n'avoir eu aucun effet.



Des résultats globalement positifs avec les partenaires

À la lumière des résultats précédents, cette expérience de partenariat avec des organismes représentant différents secteurs d'activité se révèle fort positive dans la mise en œuvre d'actions. Ce partenariat est généralement considéré comme audacieux et constitue en soi une des principales réalisations du Plan. En outre, il convient de souligner que les actions du Plan interpellent une grande diversité de partenaires, de tailles très variables, allant de l'association locale à une grande institution publique en passant par une entreprise multinationale. La participation dynamique des partenaires dans les multiples activités d'échange d'information et d'expertise est aussi à mentionner. Les partenaires ont pu ainsi s'approprier ces actions, à leur niveau. De plus, le leadership municipal a permis la fédération des efforts des acteurs de la collectivité autour du plan. Cela lui a conféré une légitimité qui est au cœur de la démarche.

3. Les activités de soutien au Plan

L'équipe de coordination – Développement durable supervise les travaux entourant le Plan 2005-2009. Cette équipe relève de la Direction de l'environnement et du développement durable. Elle assure aussi le lien avec les partenaires, par le biais d'activités de soutien. Depuis le lancement du Plan en 2005, plusieurs activités d'information et de promotion ont été menées afin de faire connaître le *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*.

Le site Internet du développement durable et le bulletin DOMINO

Le site du développement durable de la Ville de Montréal décrit la démarche entourant le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Les 36 actions de la phase 2007-2009 et les 24 actions de la phase de démarrage 2005-2006 y sont détaillées.

Le bulletin électronique Domino est publié depuis 2005. Il traite de l'actualité en développement durable à Montréal, de même que de l'avancement des actions entreprises dans le cadre du Plan par la Ville et ses partenaires. Au fil du temps, la fréquence de parution est devenue plus régulière. Le bulletin est publié mensuellement depuis 2008 pour un total de 35 bulletins envoyés à plus de 1 000 abonnés.

Réseau d'échanges

L'action 1.20 qui se trouvait dans la phase de démarrage du Plan avait pour but de créer et d'animer un réseau d'échanges sur le développement durable. Dans la phase 2007-2009, le Réseau n'est plus considéré comme une action précise, mais devient un outil de soutien à la mise en œuvre du Plan. Il favorise la collecte d'information et le partage des expériences des différents partenaires dans la mise en œuvre des actions. Le Réseau d'échanges est animé conjointement par la Conférence régionale des élus de Montréal, le Conseil régional de l'environnement de Montréal et la Ville de Montréal.

Les rencontres thématiques

Depuis sa création, le Réseau d'échanges a organisé 15 rencontres thématiques, qui ont permis aux partenaires de mieux s'informer et d'échanger des informations avec plus de 50 partenaires experts. Parmi les sujets traités, mentionnons la gestion des matières résiduelles, les événements écoresponsables, l'efficacité énergétique, les îlots de chaleur urbains, les *Quartiers 21*, le transport et les communications responsables. Mentionnons également qu'en 2009, le Réseau d'échanges a organisé deux conférences sur des thématiques internationales, soit :

- Éco-cités : reconstruire les villes en équilibre avec la nature, avec Richard Register, président du Ecocity Builders.
- En route vers Copenhague : opportunités et incidences pour le Québec, avec Steven Guilbeault, cofondateur et coordonnateur général adjoint d'Équiterre.

Globalement, de 2006 à 2009, les activités du Réseau d'échanges ont attiré plus de 850 participants.



Dans le questionnaire 2009, plusieurs questions visaient à connaître la participation des partenaires aux activités du Plan.

Le graphique 7 indique que parmi les 121 partenaires ayant répondu à cette question, les deux tiers (47+30) ont participé au moins une fois aux rencontres thématiques organisées par le Réseau d'échanges.

L'opération de mobilisation

Afin d'intensifier l'effort dans la lutte aux îlots de chaleur urbains, une opération de mobilisation a été organisée en 2008 et 2009. Parmi les partenaires du Plan, 35 se sont inscrits à cette opération et 23 y ont participé activement, soit en plantant des arbres et arbustes sur leurs propres terrains, soit en finançant le projet de verdissement de l'îlot de chaleur Sainte-Marie-Saint-Jacques, situé à l'est du centre-ville dans le quartier Centre-Sud.

Concrètement, c'est 121 arbres et 210 arbustes qui ont été plantés grâce à l'influence directe de l'opération. S'ajoutent à ce bilan 2 127 arbres (dont 1 400 à un seul endroit) et 1 000 arbustes qui ont été plantés par des organisations effectuant déjà du verdissement et qui ont participé à l'opération. Le financement du projet de verdissement de l'îlot de chaleur Sainte-Marie-Saint-Jacques a permis d'amasser 7 700 \$, grâce aux engagements obtenus de certains partenaires.

Le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal

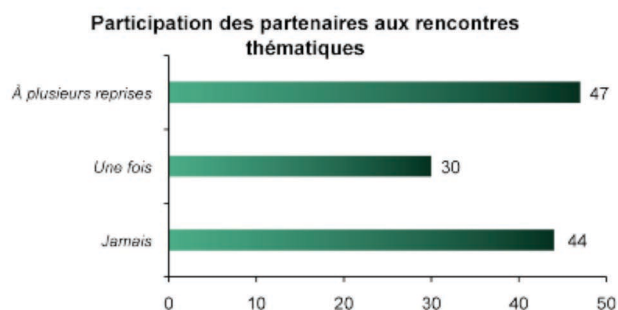
Depuis 2007, c'est devant une salle comble que le *Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal* souligne le travail accompli par des organisations montréalaises qui ont su se distinguer grâce à des projets économiquement efficaces, socialement équitables et écologiquement soutenables. Cet événement vise principalement à mettre en valeur les initiatives les plus originales illustrant l'engagement des partenaires dans la réalisation des objectifs du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*.

La première édition du *Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal* a eu lieu en 2007 devant 450 personnes. À la 3^e édition du Gala en 2009, c'est près de 600 personnes qui y ont assisté. Le graphique montre que sur les 122 partenaires ayant répondu à la question, 70 % (55 + 31) ont assisté au moins une fois au Gala.

Depuis la première édition, plus d'une centaine de projets ont été soumis et 25 de ceux-ci ont été reconnus pour leur contribution à faire de Montréal une métropole durable. Ce Gala a permis de saluer l'apport des partenaires aux avancées du Plan.

Le tableau suivant présente les 25 organismes dont la réalisation d'un projet en lien avec le Plan a fait l'objet d'une reconnaissance lors des trois précédents Galas. Il convient de rappeler que les projets étaient sélectionnés à partir d'une quarantaine de fiches de soumission de projet envoyées par les partenaires à chacun des Galas.

Graphique 7



Graphique 8

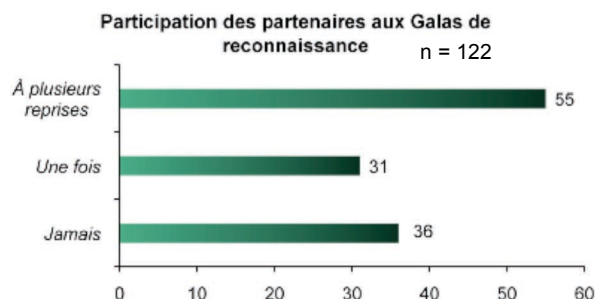




Tableau 3 – La liste des organismes reconnus aux Galas

Catégories	2007	2008	2009
Corps publics	Ville de Montréal – Arrondissement Villieray-St-Michel-Parc-Extension pour sa stratégie d'intervention diversifiée en matière environnementale. Ville de Montréal – Direction des grands parcs et de la nature en ville pour ses actions en faveur de la protection des milieux naturels.	Ville de Montréal – Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce pour son projet de toit vert à la Maison de la culture. Conseil Fédéral du Québec pour l'adhésion de ses 25 agences et ministères fédéraux au centre-Ville de Montréal au programme Allego.	Ville de Côte-Saint-Luc – Service des travaux publics pour l'implantation de la première collecte de matières organiques dans l'agglomération de Montréal. Ville de Montréal – Direction des stratégies et transactions immobilières pour la construction du premier établissement conçu selon les normes LEED CI et certifié LEED Argent, l'édifice Louis-Charland.
Entreprises et Industries	Hydro-Québec pour son projet visant à favoriser le transport durable et la réduction des GES dans les déplacements de ses employés. Fondation de la CSN pour son projet de recyclage en milieu de travail.	Loto-Québec pour son programme événements éco-responsables. Technopôle Angus pour son plan de gestion des matières résiduelles pour les 42 entreprises de son parc urbain.	Carrefour financier solidaire pour l'implantation du système Carbo Point, destiné à limiter l'émission des gaz à effet de serre. SAQ pour le retrait des sacs à usage unique dans ses succursales et Centre Eaton pour la tenue des « journées sans sacs ».
Institutions	École Polytechnique pour les Pavillons Lassonde. Université Concordia pour son projet de compostage R4-Compost.	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour son programme d'efficacité énergétique dans ses bâtiments. Société de transport de Montréal pour son projet biodiésel.	Cégep de Saint-Laurent pour la mise en place de mesures d'économie d'eau potable au sein de son établissement. Office municipal d'habitation de Montréal pour son projet de sensibilisation et d'embellissement par le verdissement temporaire, Les pouces verts, qui permet de lutter contre les îlots de chaleur urbains.
Société civile	Le Sentier Urbain pour son projet de verdissement du quartier Ste-Marie-St-Jacques. Éco-quartier St-Jacques pour ses efforts pour améliorer la récupération dans les immeubles à vocation multiple.	Fondation Stephen R. Bronfman pour son projet C-Vert. Centre d'écologie urbaine pour son projet d'îlots de fraîcheur dans le quartier Milton Parc.	Les trois éco-quartiers de Ville-Marie et le Jour de la Terre pour leur projet de collecte annuelle de matières dangereuses et de matériel informatique pour les industries, les commerces et les institutions (ICI) du centre-ville. Le Réseau québécois des femmes en environnement pour son projet de mise en place de pratiques qui réduisent l'impact environnemental des événements québécois.

4. La synthèse des réalisations du Plan 2005-2009

La section qui suit présente une synthèse globale des réalisations pour chacune des cinq grandes orientations du Plan.

Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Comme dans la plupart des grandes villes occidentales, la qualité de l'air et la réduction des émissions de GES représentent des problématiques fondamentales. À Montréal, les transports sont une source importante d'émissions de polluants atmosphériques et de GES, c'est pourquoi près d'une dizaine d'actions du Plan visaient ce secteur.

Montréal a ainsi été la première ville québécoise à se doter d'une réglementation précise et applicable visant à **interdire la marche au ralenti inutile des véhicules**. Les partenaires et les arrondissements ont appuyé ce geste en menant des campagnes de sensibilisation auprès de leurs employés. Près de 100 000 personnes ont ainsi été sensibilisées à la conduite responsable.

Pour faciliter l'utilisation des transports actifs par les montréalais et les touristes, depuis 2005, Montréal a implanté près de 130 kilomètres de voies cyclables, installé plus de 1 700 supports à vélo et introduit les vélos en libre-service BIXI. Les partenaires ont aussi contribué à l'accroissement des infrastructures destinées aux cyclistes, en installant 5 500 nouveaux supports à vélo. Plusieurs ont aussi aménagé des locaux comprenant casiers et douches pour favoriser ce mode de transport actif. Les arrondissements ont participé à l'effort en mettant à la disposition d'organismes des places de stationnement réservées à l'autopartage.

Pour faire suite à la réalisation d'inventaires d'émissions de GES et à l'adoption d'un plan corporatif de réduction de ses émissions, la Ville a notamment mis en place un **Fonds Énergie** destiné à faciliter l'implantation de mesures de réduction des émissions de GES dans les bâtiments municipaux. Cette initiative a d'ailleurs été saluée par l'Association québécoise sur la maîtrise de l'énergie (AQME). De plus, la Ville de Montréal a acquis plus de 350 véhicules écoénergétiques, dont plusieurs véhicules hybrides et électriques, en remplacement de véhicules plus énergivores. Cette tendance a été suivie par les arrondissements et les partenaires dans le renouvellement de leur flotte de véhicules.

Améliorer la qualité des milieux de vie résidentiels

L'amélioration de la qualité des milieux de vie débute à l'échelle de sa rue, de son quadrilatère, de son quartier. L'accès à la nature, la proximité des services, la propreté et la sécurité sont autant d'aspects qualitatifs qui permettent d'améliorer, au quotidien, la qualité de son milieu de vie. Depuis 2005, plusieurs actions ont été mises en œuvre afin de faire de Montréal une ville où il fait bon vivre.

Une de ces initiatives est la mise en œuvre des *Quartiers 21*, qui s'inspirent de l'Agenda 21, issu du Sommet de Rio, et qui visent l'application des principes du développement durable à l'échelle locale. Depuis 2005, c'est un total de 12 projets **Quartiers 21** qui ont été lancés, ayant tous comme trame commune l'implication et la mobilisation citoyennes. Ces projets *Quartiers 21* ont abordé, entre autres, les thématiques du verdissement des quartiers, du transport et de l'aménagement. Bref, ils ont été, à leur échelle, le reflet de la mise en application du Plan en impliquant à la fois la Ville de Montréal, des administrations locales et des partenaires.

Montréal est une ville insulaire et les citoyens souhaitent en profiter. L'administration municipale a multiplié ses efforts pour répondre à ces attentes en travaillant, depuis 2005, à rendre accessibles à la collectivité 19 nouveaux points de contact avec l'eau.



Par ailleurs, Montréal a planché sur l'**élaboration d'une stratégie de verdissement** qui sera adoptée et mise en œuvre au cours des prochaines années et à laquelle plusieurs arrondissements ont contribué. Les partenaires ont pour leur part commencé à poser des gestes, plantant de nombreux arbres et arbustes sur leurs terrains. Souhaitant donner l'exemple, Montréal a aussi adopté, en 2009, la **Politique montréalaise de développement durable pour ses édifices municipaux**, qui propose des mesures d'aménagement écologique des sites, notamment en lien avec les îlots de chaleur.

Depuis 2006, la **propreté de la métropole est une priorité**. Quelque 40 millions de dollars ont été investis pour instaurer des brigades de la propreté, combattre la prolifération des graffitis et accroître la fréquence des activités d'entretien et de propreté. Les partenaires ont été nombreux à participer aux corvées de nettoyage organisées par la Ville et à faire leur part sur leurs terrains.

Enfin, au chapitre de la sécurité, la modération de la circulation a été incluse au Plan de transport et plusieurs projets ont été réalisés en ce sens sur le territoire montréalais. De plus, l'**implantation d'une limite de vitesse de 40 km/h sur le réseau local** de l'agglomération a débuté. Quant aux administrations locales, ces dernières ont mis en place plusieurs mesures de modération de la circulation sur leur territoire.

Pratiquer une gestion responsable des ressources

Notre consommation de ressources naturelles tend à croître continuellement. Que les ressources soient renouvelables ou non, une gestion responsable de ces dernières exige le respect du principe des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation).

Depuis 2005, la Ville a harmonisé les services de gestion des matières résiduelles offerts aux citoyens. Ces derniers ont maintenant tous accès à la collecte des matières recyclables. De plus, tous les arrondissements offrent à leurs résidants la **collecte des feuilles mortes, des arbres de Noël et des résidus verts**. L'administration municipale a aussi étendu l'**implantation de la collecte sélective sur le domaine public** à certains endroits comme, par exemple, dans les chalets d'accueil des grands parcs. Se montrant exemplaires, les administrations centrale et locales ont déployé ces mesures dans plus de 400 bâtiments municipaux. Les partenaires ont aussi mis l'épaule à la roue, adoptant de telles mesures dans leurs organisations.

Les matières organiques constituent environ 40 % de nos sacs à ordures ménagères, ce qui représente un fort potentiel de valorisation. Il s'agit d'une des priorités qui figure dans le **Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal** adopté en août 2009. Quatre administrations locales ont d'ailleurs débuté la collecte des résidus de table.

Au cours des dernières années, l'administration municipale a également amorcé la mise en œuvre d'une série de mesures afin d'optimiser la gestion de l'eau. Elle a notamment effectué des investissements importants pour la **remise en état des réseaux d'aqueduc et d'égout**. De plus, des inspections au sein des industries, commerces et institutions (ICI) ont permis de détecter et de corriger plusieurs installations non réglementaires.

Les partenaires, la Ville de Montréal et les administrations locales ont entrepris de multiples projets d'**efficacité énergétique de leurs bâtiments** et ont permis de générer d'importantes économies d'énergie.

Enfin, signe que la consommation responsable est de plus en plus une valeur ancrée dans les organisations, un grand nombre de partenaires organisent des événements qui tiennent compte des principes de l'écoresponsabilité.



Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les ICI

L'adoption de bonnes pratiques de développement durable témoigne souvent du désir d'une organisation d'être performante tant sur le plan environnemental qu'économique, en plus d'être un bon citoyen corporatif. Au fil de la mise en œuvre du Plan, de plus en plus de partenaires, d'administrations locales et d'unités administratives de la ville prennent en compte le développement durable dans leurs pratiques de gestion.

À titre d'exemple, la Direction de l'environnement et du développement durable a implanté un système de gestion environnementale (SGE) dès 2005. Toutefois, le SGE n'est pas encore largement répandu au sein des différentes unités d'affaires de l'administration municipale. Par ailleurs, des travaux ont été menés en vue d'une meilleure prise en compte du développement durable dans plusieurs projets urbains ainsi que dans certaines activités de propreté et d'aménagement de parcs. Les partenaires utilisent le SGE de plus en plus, une cinquantaine d'entre eux ayant implanté une gestion environnementale et 8 000 de leurs employés ayant été formés en cette matière. Vingt trois partenaires ont même produit un rapport de développement durable.

En vue d'encourager et de promouvoir l'économie sociale à Montréal, une étape majeure a été franchie avec la signature d'un partenariat en économie sociale en mars 2009, à l'hôtel de ville de Montréal. Les administrations municipales montréalaises et les partenaires sont de plus en plus nombreux à faire appel aux services d'entreprises d'économie sociale. Aussi, conformément à l'engagement qui avait été pris en 2005, la Ville de Montréal et le Centre d'expertise sur les matières résiduelles (CEMR) ont mis sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets, pour lequel quatre entreprises se sont vues attribuer un prix.

Enfin, Montréal a été, en 2007, la première ville francophone à devenir un Centre d'expertise régional en éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies (CER-UNU). Cette nomination a culminé avec l'organisation de la 4^e Conférence internationale des CER-UNU tenue à la Biosphère d'Environnement Canada, à Montréal, en mai 2009.

Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

De nombreuses initiatives ont été menées au cours des dernières années en matière de biodiversité. La *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, la collaboration étroite entre la Ville de Montréal et le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, ainsi que la mise sur pied du Centre sur la biodiversité, sont des initiatives majeures qui contribuent à positionner Montréal dans le domaine de la biodiversité.

L'objectif fixé de protection de 6 % du territoire terrestre montréalais est en voie d'être atteint et différentes initiatives de gestion écologique sont explorées afin de protéger et de maintenir la diversité biologique. Par ailleurs, la stratégie de verdissement pour Montréal devrait permettre d'accroître les infrastructures vertes à Montréal et ce, tant dans les milieux naturels que dans les espaces construits. En plus d'améliorer la qualité de lieu au cœur de la métropole, les initiatives de verdissement contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens et des visiteurs de passage.



Résumé des réalisations municipales

En adoptant le Plan, la Ville de Montréal s'engageait à mettre en œuvre l'ensemble des actions du Plan. Ces actions contenaient généralement plusieurs contributions plus précises à apporter. Ce sont au total 80 contributions que la Ville s'est engagée à réaliser pour les 36 actions du Plan. Le Tableau 4 résume les réalisations à partir des informations fournies, dans la plupart des cas, par les services corporatifs de la Ville de Montréal. Pour certaines actions ayant une portée plus locale, les réalisations des administrations locales sont également mentionnées.

Ce tableau indique que 50 contributions ont été réalisées ou sont en continu et que 21 autres sont en cours de réalisation. La Ville a ainsi mis en œuvre 89 % des contributions relatives aux 36 actions. Des 11 % de contributions qui restent, six ont été partiellement réalisées et trois autres ont été reportées. En somme, pour toutes les actions du Plan, la grande majorité des contributions précises ont été mises en œuvre.

Tableau 4 – Le résumé des réalisations municipales

Contributions municipales	Phase		Synthèse 2005-2009	État d'avancement
	2005 2006	2007 2009		
2.1 – Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules				
Mettre en application la nouvelle réglementation.		✓	- Tous les arrondissements et huit villes liées ont adopté le règlement. - Plus de 550 contraventions ont été émises depuis 2007.	En continu
Sensibiliser les employés qui utilisent du matériel roulant.	✓	✓	- Une campagne grand public avec le soutien des partenaires a été réalisée en 2006. - Une cinquantaine de personnes ont été formées pour diffuser le message auprès des employés municipaux. - Au moins 2 600 employés sensibilisés à la marche au ralenti inutile dans les administrations locales. - Des outils de sensibilisation ont été distribués (panneaux, cartes postales et autocollants) pour promouvoir la conduite responsable.	Réalisé
2.2 – Réduire les espaces de stationnement au Centre				
Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action pour éliminer toutes les unités de stationnement illégales au Centre d'ici 2009.	✓	✓	La mise en œuvre du plan d'action de l'arrondissement Ville-Marie a permis l'élimination de 60 terrains de stationnement illégaux.	Réalisé
Élaborer et mettre en œuvre une politique de stationnement dont les objectifs seront déterminés dans le Plan de transport.		✓	L'élaboration d'une politique de stationnement fait partie des mesures annoncées dans le Plan de transport, mais elle n'a pas encore été entreprise.	Reporté
2.3 – Minimiser la circulation automobile sur le mont Royal (chemins Camillien-Houde et Remembrance)				
Poursuivre la réalisation d'une intervention pilote en 2007.	✓	✓	Une intervention pilote a été réalisée en 2006 dans le cadre de la journée En ville sans ma voiture.	Partiellement réalisé
Implanter les mesures contenues dans le <i>Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal</i> pour réduire la circulation automobile d'ici 2009.		✓	- Un plan de transport intégré du mont Royal a été adopté en 2008. - Des travaux de réaménagement sont en voie d'être complétés à l'entrée Peel. - Des travaux ont débuté sur le chemin Remembrance pour dédier la chaussée sud aux modes de transport actif. - Des tronçons de voies cyclables ont été réalisés sur plusieurs rues entourant le mont Royal. - Un portrait de la circulation et de l'offre de stationnement a été réalisé dans le parc du Mont-Royal. - Un processus visant la mise en place d'une navette écologique sur la montagne a été amorcé.	En cours de réalisation



2.4 – Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo				
Poursuivre le développement du réseau cyclable panmontréalais d'ici la fin de 2009.	✓	✓	130 km de voies cyclables ont été ajoutés au réseau depuis 2005. 31 km de voies cyclables sont accessibles durant l'hiver (réseau blanc).	En continu
Étendre l'installation de supports pour vélos et expérimenter de nouveaux prototypes d'ici la fin de 2009.	✓	✓	- Près de 1 800 supports à vélo ont été installés. - Le système de vélos en libre-service BIXI a été implanté en 2009 avec 400 stations et 5 000 vélos disponibles.	En continu
2.5 – Favoriser le développement de l'autopartage				
Poursuivre le développement de l'autopartage.	✓	✓	- La Direction des grands parcs et de la nature en ville dispose d'un abonnement corporatif pour faciliter les déplacements de ses employés. - Un partenariat entre Communauto, la STM et BIXI a permis l'implantation d'offres combinées : le trio BIXI-auto-bus.	Réalisé
Assurer le suivi des mesures favorables à l'autopartage.		✓	Au moins huit administrations locales ont favorisé le développement de l'autopartage en rendant disponible une centaine d'espaces de stationnement, dont plusieurs sur rue.	En continu
2.6 – Implanter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable (transport en commun, covoiturage, vélo, marche)				
Assurer le suivi des mesures ALLÉGO dans les différents lieux d'emplois de l'administration municipale.	✓	✓	Le programme Allégo a été implanté à l'édifice Louis-Charland en 2006 et il est en cours d'implantation dans les édifices du pôle Hôtel de Ville depuis 2009.	En cours de réalisation
2.7 – Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre				
Procéder à un inventaire annuel des émissions corporatives de GES.	✓	✓	La Ville a réalisé des inventaires des émissions corporatives de GES pour les années 2002 à 2004.	Partiellement réalisé
Mettre en œuvre les mesures de réduction des émissions corporatives de GES dans le cadre d'un plan d'action précisant une cible de réduction des GES à atteindre.	✓	✓	- Un plan d'action corporatif comprenant 12 mesures de réduction des émissions de GES des activités municipales a été adopté et mis en œuvre. Parmi les principales réalisations : - Le Fonds Énergie a financé huit projets permettant la réduction des émissions de GES estimée à près de 800 tonnes par an. - L'adoption de la Politique de développement durable pour les édifices municipaux 2009-2011 et la réalisation d'une dizaine de projets représentant une réduction des émissions de GES de 450 tonnes. - Le programme d'économie d'énergie des Muséums nature avec l'introduction de la géothermie.	En cours de réalisation
2.8 – Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant				
Adopter une politique verte du matériel roulant d'ici la fin de 2007.		✓	La politique verte du matériel roulant 2007-2011 a été adoptée en 2007.	Réalisé
Mettre en œuvre les mesures « vertes » pour optimiser la gestion environnementale du matériel roulant.	✓	✓	Depuis 2005, ce sont quelque 354 véhicules écoénergétiques qui ont été acquis, dont 35 véhicules hybrides et quatre véhicules électriques. D'autres types de matériel roulant « vert » ont été acquis, dont 17 surfaceuses électriques pour les arénas.	En continu
2.9 – Implanter des mécanismes de compensation pour des déplacements d'affaires neutres en carbone				
Adhérer au programme de compensation des émissions de GES produites pour les déplacements d'affaires en avion.		✓	Les différents programmes issus du marché volontaire du carbone ont été examinés et différents scénarios ont été élaborés en vue de l'implantation d'un mécanisme pour compenser les émissions de GES lors des déplacements en avion pour l'ensemble des employés de la Ville.	Reporté
Implanter des mesures incitatives afin d'optimiser ou de réduire les déplacements d'affaires à compter de 2007.		✓	Des vélos en libre-service du programme Allégo et des abonnements au BIXI ont été mis à la disposition des employés pour leurs déplacements d'affaires.	En continu



2.10 – Consolider et multiplier les projets <i>Quartiers 21</i>				
Soutenir financièrement au moins deux nouveaux projets <i>Quartiers 21</i> hautement novateurs et adaptés au cadre local, chaque année, jusqu'en 2009.	✓	✓	Depuis 2005, un total de 12 projets <i>Quartiers 21</i> ont été lancés. Ils ont touché à différents thèmes (verdissement, transport, aménagement, etc.) avec comme trame commune l'implication et la mobilisation citoyennes.	Réalisé
Soutenir financièrement au moins un projet <i>Quartiers 21</i> en lien avec les projets montréalais de Revitalisation urbaine intégrée, chaque année, jusqu'en 2009. Consolider les projets <i>Quartiers 21</i> en cours afin d'en assurer la durabilité.		✓	En 2007 et 2008, deux projets <i>Quartiers 21</i> ont été initiés dans des RUI, soit Revitalisation intégrée de Place Benoît (Saint-Laurent) et Trajet Climax (Lachine). En 2009, aucun nouveau projet n'a été lancé, car une évaluation du programme a été réalisée.	Réalisé
Développer un processus de reconnaissance des projets <i>Quartiers 21</i> .		✓	Une signature visuelle a été développée. Des monographies sont en cours de production sur chacun des projets financés.	En cours de réalisation
2.11 – Multiplier les points de contact avec l'eau				
Rendre accessibles au moins cinq nouveaux points de contact avec l'eau d'ici 2009 par de nouvelles acquisitions en rive, par des ententes ou par l'aménagement de parcs.	✓	✓	- Une planification concertée du réseau bleu à l'échelle de l'agglomération montréalaise a notamment permis de rendre accessibles à la collectivité montréalaise plusieurs points de contact avec l'eau, dont : - Parcelle riveraine sur la rivière des Prairies; - Parc de la Pointe-des-Seigneurs (arrondissement Sud-Ouest); - Seuil Lyette et Pôle du moulin (arrondissement LaSalle); - Quai du natatorium (arrondissement de Verdun); - Pointe-des-Cèdres (arrondissement Île-Bizard-Sainte-Geneviève-Sainte-Anne-de-Bellevue); - Naturalisation et aménagement de rives en érosion (arrondissement Verdun); - Pointe sud de l'Île-des-Sœurs; - Marina de l'Horloge (Vieux-Port de Montréal); - Promenade Lalande (arrondissement Pierrefonds-Senneville). - En vertu de la <i>Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels</i>, plus de dix nouveaux points de contact avec l'eau sont ou seront accessibles à la collectivité, soit : - Ruisseau De Montigny (2 points de contact); - Faubourg Pointe-aux-Prairies; - Ruisseau Pinel; - Pointe-aux-Cèdres à L'Île-Bizard; - Pointe-Théorêt à L'Île-Bizard; - Site des Sœurs Ste-Croix en bordure du Lac des Deux-Montagnes; - Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc sur la rivière des Prairies (2 points de contact); - Île Lapière sur la rivière des Prairies. - Au total, c'est plus de 19 projets d'acquisition ou d'aménagement qui ont été réalisés depuis 2005, ce qui est au-delà des engagements pour cette action.	Réalisé
2.12 – Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains				
Élaborer une stratégie de verdissement en lien avec les îlots de chaleur d'ici 2008.		✓	Une stratégie de verdissement axée sur la lutte aux îlots de chaleur urbains a été élaborée et est en cours de validation auprès des instances municipales et des partenaires.	En cours de réalisation
Contribuer à la réalisation d'au moins un projet de verdissement dans le Centre, soit financièrement ou par tout autre type de contribution.		✓	- Les projets <i>Quartiers 21</i> situés dans le Centre comportaient des activités de verdissement. - La Ville a soutenu la SOVERDI dans la réalisation de projets de verdissement, ainsi que le Conseil régional de l'environnement de Montréal dans l'organisation d'un Sommet sur le verdissement et la biodiversité qui se tiendra au printemps 2010.	Réalisé
Réduire la chaleur émise par un ou plusieurs bâtiments municipaux lors d'un remplacement ou d'une rénovation.		✓	Un projet de toit vert au centre administratif a été élaboré. La Politique montréalaise de développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal a été adoptée en juin 2009 et propose des mesures d'aménagement écologique des propriétés municipales, en lien avec les îlots de chaleur.	En cours de réalisation



2.13 – Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles				
Mettre en œuvre le programme de la propreté et de l'entretien 2007-2010.		✓	Depuis 2006, près de 40 millions de dollars ont été consacrés à la mise en œuvre du Programme de propreté et de l'entretien 2006-2010.	En continu
Accroître les activités de propreté selon les plans d'actions annuels.		✓	Parmi les faits marquants du programme, notons l'instauration des brigades de propreté, le programme d'enlèvement des graffitis sur le domaine privé et l'accroissement notable de la fréquence des activités de propreté. Parmi les résultats concrets, mentionnons une diminution de 34 % des plaintes touchant la propreté et l'enlèvement de plus de 700 000 carrés de graffitis (domaines public et privé).	En continu
Développer le civisme et la réappropriation de l'espace urbain par les citoyens.		✓	Des activités et campagnes de sensibilisation et de communication, notamment sous le thème « Ménage ton voisinage » – volets embellissement et détritisme de rue (ex. : mégots) – et « Montréal s'embellit grâce à moi » ont interpellé le sens civique des citoyens. Les citoyens se sont réapproprié leur milieu de vie; en 2009 seulement, plus de 3 000 personnes ont participé à des corvées de nettoyage.	Réalisé
Élaborer un rapport sur la situation du bruit à Montréal et proposer des pistes pour une meilleure gestion.		✓	Un premier inventaire des plaintes a été réalisé, mais le rapport sur la situation n'a pas encore été produit.	Reporté
2.14 – Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation				
Mettre en place des mesures de modération de la circulation.		✓	La modération de la circulation a été incluse au Plan de transport et plusieurs projets ont été réalisés en ce sens sur le territoire montréalais. De plus, la limite de vitesse de 40 km/h sur le réseau local de l'agglomération a été implantée dans quatre arrondissements. Cette limite sera appliquée au réseau local de tous les arrondissements au cours de l'année 2010.	En cours de réalisation
2.15 – Stimuler le développement de l'agriculture urbaine à Montréal				
Maintenir l'offre de jardins communautaires dans les milieux défavorisés.		✓	Afin de maintenir l'offre de jardins communautaires, un plan de réhabilitation environnementale des jardins a été réalisé.	Réalisé
Promouvoir l'agriculture urbaine en offrant une aide aux citoyens désirant pratiquer cette approche.		✓	Plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu, en concertation avec le milieu et les partenaires impliqués afin de promouvoir l'agriculture urbaine.	En cours de réalisation
Favoriser l'utilisation des espaces résiduels sous-utilisés en concluant des ententes auprès des grands propriétaires.		✓	Depuis trois ans, des marchés saisonniers, en lien avec Nourrir Montréal, sont organisés par les milieux locaux dans douze arrondissements.	En cours de réalisation
2.16 – Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles				
Adopter et mettre en œuvre le <i>Plan directeur de gestion des matières résiduelles</i> de l'agglomération montréalaise.	✓	✓	Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal a été adopté en août 2009.	Réalisé
2.17 – Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les institutions, les commerces et les industries				
S'engager à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles générées dans les bâtiments municipaux.	✓	✓	Des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles ont été mises en place dans 85 % des édifices municipaux de la Ville de Montréal (489 sur 581 bâtiments) et dans 80 % des édifices municipaux des villes liées de l'agglomération de Montréal (64 sur 80 bâtiments).	En cours de réalisation
Faire connaître cet engagement auprès du personnel, des citoyens et des fournisseurs.		✓	La promotion de la collecte multimatières dans les bâtiments municipaux s'est faite de plusieurs façons, notamment par des relances, de l'affichage et des activités de sensibilisation, lors de l'implantation de la collecte des matières organiques à l'hôtel de ville, par exemple.	Réalisé



2.18 – Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les grands parcs et autres lieux publics				
Implanter la collecte sélective dans la moitié des 22 grands parcs de Montréal d'ici la fin de 2009.	✓	✓	Des équipements de collecte ont été installés à l'intérieur de tous les chalets d'accueil des parcs-nature. L'installation de contenants de grande capacité à l'extérieur est explorée.	Partiellement réalisé
2.19 – Planter des mesures d'économie d'eau potable				
Élaborer une politique et une réglementation sur l'usage de l'eau d'ici la fin de 2009.	✓	✓	- L'élaboration d'une politique sur l'usage de l'eau a été abandonnée. - Des modifications réglementaires ont cependant été effectuées sur la consommation de l'eau à des fins résidentielles.	Partiellement réalisé
Participer à la campagne de RÉSEAU Environnement et Eau Secours! sur l'économie de l'eau potable.		✓	La Ville participe à la campagne de RÉSEAU Environnement annuellement.	Réalisé
Installer des compteurs d'eau dans les ICI (industries, commerces et institutions) d'ici la fin de 2009.	✓	✓	Le contrat d'installation des compteurs d'eau a été annulé en 2009. Le dossier est à l'étude.	Reporté
Compléter le programme de détection des fuites et le diagnostic sur l'état des réseaux d'ici la fin de 2009.	✓	✓	Un programme de dépistage des fuites a été implanté sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal. Les activités de recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc ainsi que les interventions des équipes des travaux publics de la Ville ont permis de réparer 4 679 fuites et bris depuis 2005.	Réalisé
Remettre en état et augmenter la fiabilité des réseaux de distribution et de captage.		✓	Entre 2005 et 2009, la Ville a effectué des investissements de l'ordre de 350,9 M\$ consacrés à la reconstruction et à la réhabilitation des réseaux d'aqueduc et d'égout secondaires.	Réalisé
2.20 – Contrôler les usages illicites de l'eau				
Assurer le maintien des opérations de l'unité de contrôle des usages illicites de l'eau au moins jusqu'à la fin de 2009.	✓	✓	Des opérations de contrôle des usages illicites de l'eau ont débuté en 2005. Ces opérations ont permis d'inspecter 5 780 industries, commerces et institutions, et d'émettre 1 209 avis d'installations non réglementaires.	En continu
2.21 – Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments				
Réaliser au moins 30 projets d'efficacité énergétique d'ici 2009.	✓	✓	La Direction des immeubles a réalisé 43 projets d'efficacité énergétique.	Réalisé
Réaliser au moins trois projets centrés sur une énergie renouvelable d'ici 2009.		✓	Un projet de chauffe-eau solaire a été réalisé pour un chalet de parc.	Partiellement réalisé
Réaliser au moins un projet de bâtiment écoénergétique (construction ou rénovation).		✓	- Le centre administratif Louis-Charland a obtenu la certification LEED-CI argent. - La Politique de développement durable des édifices de la Ville comporte des exigences d'efficacité énergétique pour la rénovation et la construction des bâtiments municipaux.	Réalisé
2.22 – Tenir des événements « éco-responsables »				
Organiser au moins quatre événements respectant les principes de l'éco-responsabilité d'ici 2009.		✓	L'ensemble des événements organisés par la Direction de l'environnement et du développement durable ont été tenus dans le respect des principes de l'éco-responsabilité.	Réalisé
Distribuer un guide de bonnes pratiques relatif à la tenue d'événements éco-responsables.		✓	Un aide-mémoire pour l'organisation d'événements éco-responsables a été produit en 2008 par la Direction de l'environnement et du développement durable.	Réalisé



2.23 – Améliorer la qualité des eaux de ruissellement pluviales qui se déversent dans les cours d'eau				
Poursuivre l'échantillonnage de la qualité de l'eau en rive afin de détecter des situations de contamination des eaux de surface en temps sec.		✓	La Ville procède à l'échantillonnage de la qualité de l'eau par le biais des programmes QUALO et RUISSO.	En continu
Mettre en place un programme de suivi de la qualité de l'eau du réseau d'égout pluvial dans les secteurs problématiques.		✓	La Ville a mis sur pied un plan d'action pour identifier les raccordements inversés et souhaite intégrer le programme PLUVIO aux activités régulières du RSMA (Réseau de suivi des milieux aquatiques).	Réalisé
Corriger au moins dix situations de contamination dans les réseaux d'égout pluvial.	✓	✓	Une dizaine de situations impliquant des raccordements inversés ont été corrigées depuis 2005 ou sont en voie de l'être.	Réalisé
2.24 – Étendre les programmes de type Éco-quartier				
Ajouter de nouveaux organismes dans les secteurs non desservis de l'agglomération de Montréal.		✓	Un programme Éco-quartier a été implanté à Pierrefonds-Roxboro et un autre est en cours d'implantation.	Réalisé
Sensibiliser les municipalités reconstituées de l'agglomération de Montréal à l'implantation d'organismes de type Éco-quartier.		✓	Plusieurs municipalités reconstituées ont retenu les services des Éco-quartiers.	Réalisé
Soutenir les initiatives d'implantation de tels organismes.		✓	Des démarches ont été entreprises pour l'implantation du programme dans un nouveau territoire.	Réalisé
2.25 – Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination				
Planter les mesures reliées à la collecte des résidus verts et des matières putrescibles découlant de l'adoption du PDGMR.		✓	Tous les arrondissements fournissent à leurs résidents le service de collecte des résidus verts. Trois villes liées et un arrondissement ont débuté la collecte des résidus alimentaires.	En cours de réalisation
Poursuivre l'implantation de l'équipement domestique de compostage des résidus verts.		✓	Il est estimé qu'environ 30 000 logements disposent d'un composteur domestique.	En cours de réalisation
2.26 – Planter de nouveaux écocentres				
Planter au moins un nouvel écocentre d'ici la fin de 2009.		✓	L'écocentre LaSalle est présentement en construction. Les plans et devis de l'écocentre Saint-Laurent sont en cours de réalisation.	En cours de réalisation
Collaborer avec les administrations locales pour favoriser leur implantation.		✓	Un soutien technique a été offert à tous les arrondissements qui voulaient planter des écocentres, notamment Ville-Marie, Outremont et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.	Réalisé
2.27 – Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter				
Collaborer à la mise en œuvre du concours en impliquant Design Montréal.	✓	✓	Quatre entreprises membres des chambres de commerce participantes se sont vues attribuer un prix.	Réalisé
2.28 – Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion				
Concevoir des outils et promouvoir l'implantation de la gestion environnementale à Montréal.	✓	✓	- Un système de gestion environnementale a été mis en place à la Direction de l'environnement et du développement durable. - Plusieurs plans ou politiques visaient à améliorer la performance environnementale de l'appareil municipal dans son ensemble. Le volet formation à la gestion environnementale reste à développer.	En cours de réalisation
Former les décideurs et les employés à l'intégration de pratiques de gestion environnementale dans le cadre du travail.		✓	Une démarche visant à donner une formation aux élus municipaux a été entamée en 2009 afin de l'offrir au début de l'année 2010.	En cours de réalisation
Intégrer aux dossiers adressés aux instances (C.A., haute direction, etc.) une section portant sur les impacts environnementaux et sociaux de la décision (en plus des impacts économiques).	✓	✓	Une grille de critères de développement durable est utilisée par la Direction de l'environnement et du développement durable depuis mars 2006 dans le cadre des dossiers décisionnels.	
Évaluer les aspects économiques, sociaux et environnementaux des projets <i>Montréal 2025</i> .		✓	Des éléments d'évaluation ont été intégrés à la gestion des grands projets, notamment par le biais de critères d'analyse des projets et des accords de développement.	En cours de réalisation



Prioriser les pratiques écologiques dans l'octroi de budgets additionnels aux arrondissements pour les activités de propreté.		✓	- Plusieurs pratiques écologiques ont été intégrées aux activités de propreté, dont : - Formation des brigades de propreté sur l'environnement et la collecte sélective. - Ajout d'une ressource spécialisée en environnement à l'unité de la propreté et du déneigement. - Adoption d'une politique « zéro déchet » lors de plusieurs événements spéciaux. - Démarche pour établir des critères environnementaux relatifs à des produits nettoyants.	Réalisé
Développer des critères de développement durable pour l'aménagement des parcs.	✓	✓	- Élaboration de modalités d'application de critères de développement durable dans le cadre des aménagements des espaces verts de certains grands projets, dont celui du Quartier Bonaventure et du Campus Outremont. - Une réflexion a été menée sur l'aménagement des aires de pique-nique intégrant des critères de développement durable. - Une démarche est en cours pour élaborer des critères au niveau de la toxicité et de la biodégradabilité concernant les produits de nettoyage des graffitis.	En cours de réalisation
2.29 – Devenir un Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'université des Nations Unies				
Confirmer la faisabilité de créer un centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable. Mobiliser les acteurs dans la création du centre. Présenter la candidature de Montréal à l'Organisation des Nations Unies.		✓	- Reconnue par l'Université des Nations Unies comme centre régional d'expertise en éducation en vue du développement durable en août 2007, Montréal est devenue la première ville de la francophonie à obtenir cette désignation. - Fruit du travail de nombreux partenaires et de la Ville de Montréal, le CER-Montréal s'inscrivait comme une action vedette de la phase 2007-2009 du <i>Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise</i>. - Depuis sa création, le CER-Montréal a travaillé à son rayonnement local, national et international en développant de nombreux outils promotionnels, dont un site Internet, et en participant à divers comités et rencontres. - L'activité phare du CER-Montréal a sans aucun doute été l'organisation et la tenue de la 4^e Conférence internationale annuelle des centres d'expertise régionaux (CER) en éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies (UNU), qui a eu lieu à la Biosphère de Montréal du 13 au 15 mai 2009, en marge du 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement (ERE). Plus de 150 personnes en provenance de près de 40 pays ont assisté à cet événement qui a été un franc succès. - Plusieurs membres du CER-Montréal ont bénéficié de ce forum d'échanges unique et tissé des liens avec d'autres CER canadiens et étrangers. - Toutes ces réalisations ont mis la table pour l'élaboration d'un plan d'affaires 2010-2014 dans le cadre de la seconde et dernière partie de la Décennie de l'éducation en vue du développement durable.	Réalisé
2.30 – Promouvoir l'économie sociale à Montréal				
Soutenir les entreprises d'économie sociale dans les actions municipales.		✓	Un partenariat en économie sociale a été signé en 2009.	En continu
2.31 – Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain				
Protéger la biodiversité en augmentant la superficie des milieux naturels protégés de façon à tendre vers la protection de 8 % du territoire montréalais.		✓	L'objectif de protection de 6 % des milieux terrestres est en voie d'être atteint. À cet égard, le « Répertoire des milieux naturels protégés » a été créé et adopté afin de garantir une protection à long terme de ces aires protégées.	En cours de réalisation



Consolider le rôle et la protection des grands parcs comme milieux biodiversifiés, notamment en mettant en place une gestion écologique de leur milieu naturel. Favoriser la biodiversité par la diversification du patrimoine arboricole de Montréal.		✓	Différentes initiatives d'harmonisation des banques de données municipales ont été menées, notamment pour des inventaires arboricoles.	En cours de réalisation
Accroître la biomasse de Montréal.		✓	Les actions de verdissement ont contribué à l'accroissement de la biomasse.	En continu
Favoriser la biodiversité par l'amélioration de la qualité des rives et cours d'eau.		✓	Les projets de renaturalisation des rives dans les grands parcs ont permis d'améliorer la qualité des rives et des cours d'eau.	En cours de réalisation
2.32 – Mettre en œuvre des mesures de protection et de renaturalisation des rives				
Développer une stratégie de mise en valeur des rives d'ici 2009.		✓	- Travail complété et intégration de la nouvelle politique du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (Protection des rives, du littoral et des plaines inondables). - L'atlas des rives qui recense quelque 250 km de rives à Montréal est complété et en attente de validation pour sa diffusion.	Réalisé
Renaturaliser des rives situées dans trois grands parcs d'ici la fin de 2008.		✓	Tous les projets prévus de renaturalisation des rives dans les grands parcs ont été réalisés.	Réalisé
Participer aux campagnes de nettoyage des rives dans le cadre de l'OpérationMontréal.Net.		✓	L'équipe d'OpérationMontréal.Net a participé à une dizaine d'activités de nettoyage et de renaturalisation des berges en 2008 et 2009.	Réalisé
2.33 – Établir une entente de partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique				
Élaborer et fournir des programmes de formation conjointement avec le Secrétariat sur le thème de la biodiversité, sous la forme de séminaires, de formation en ligne, de discussions, etc. aux participants des rencontres régionales et internationales, et ce, dès 2007.		✓	La Ville de Montréal, par l'entremise de ses Muséums nature, a signé un protocole d'entente qui lie officiellement ces Muséums nature au comité directeur des Institutions et partenaires scientifiques du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. Les Muséums nature ont d'ailleurs préparé une programmation spéciale en vue de l'Année internationale de la biodiversité de 2010.	Réalisé
Offrir une tribune exceptionnelle pour faire connaître le Secrétariat et les grands enjeux reliés à la perte de la diversité biologique.		✓	L'ouverture à l'automne 2010 du nouveau Centre sur la biodiversité construit sur le site du Jardin botanique, en collaboration avec l'Université de Montréal, est l'une des initiatives pour mettre en lumière le rôle de la biodiversité.	Réalisé
2.34 – Mettre sur pied un Centre montréalais sur la biodiversité				
Offrir un espace sur le site du Jardin botanique pour la construction du centre.		✓	La mise sur pied du Centre sur la biodiversité est un projet de l'Université de Montréal, réalisé par l'entremise de l'Institut de recherche en biologie végétale, en collaboration avec les Muséums nature de Montréal. La construction du centre est en cours et les travaux seront complétés en juillet 2010. L'ouverture est prévue pour l'automne 2010.	Réalisé
Rendre plus accessibles à la population les collections scientifiques en sciences naturelles des Muséums.		✓		En cours de réalisation
2.35 – Participer aux grands événements à caractère environnemental				
Participer annuellement à au moins six grands événements à caractère environnemental.	✓	✓	- Chaque année, la Ville de Montréal a participé aux événements suivants : - OpérationMontréal.net - Le Jour de la Terre - La Féria du vélo de Montréal - La corvée du Mont-Royal - Le Salon national de l'environnement - La journée En ville sans ma voiture - La Semaine québécoise de réduction des déchets	Réalisé



2.36 – Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles				
Harmoniser la collecte des matières recyclables pour l'ensemble des résidents montréalais d'ici décembre 2007.	✓	✓	La collecte des matières recyclables est maintenant offerte à tous les résidents des arrondissements montréalais.	Réalisé
Harmoniser la collecte des feuilles, des arbres de Noël et des résidus verts pour l'ensemble des résidents montréalais d'ici la fin de 2008.	✓	✓	La collecte des feuilles, des arbres de Noël et des résidus verts (jardins et émondage) est offerte à tous les résidents des arrondissements montréalais.	Réalisé



La contribution du Service de sécurité incendie et du Service de police

En 2008, le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont manifesté leur intention de contribuer formellement à la mise en œuvre du Plan. Pour ce faire, chacun d'eux a élaboré un plan de développement durable en lien avec les actions du Plan. Le tableau ci-dessous résume les principales réalisations de ces deux services.

Tableau 5 – Les réalisations du SIM et du SPVM en 2008-2009

Actions	Service de sécurité incendie de Montréal	Service de police de la Ville de Montréal
2.1 Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules	Tous les employés du SIM ont été sensibilisés à la marche au ralenti inutile des véhicules.	- Tous les véhicules sont munis d'un autocollant dans le but de sensibiliser les policiers à la marche au ralenti du moteur. - Projet OzoneTech : des limiteurs de ralenti inutile ont été installés sur 80 véhicules.
2.8 Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant	Réduction de la flotte de véhicules légers de 160 à 131 véhicules.	Achat de 55 véhicules 4 cylindres, détenant les meilleures cotes de consommation de carburant sur le marché.
2.13 Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles		- Assurer une visibilité policière favorisant des contacts directs et réguliers avec la population par la création d'une Brigade urbaine composée de neuf superviseurs, 28 agents patrouilleurs à vélo, quatre cavaliers et 81 cadets. 156 761 heures consacrées à la patrouille à pied et à vélo. - Tenue de deux campagnes corporatives sur la sécurité des piétons et opération médiatique intitulée « Zéro accident, traversez au bon endroit au bon moment ».
2.17 Implanter des mesures de réduction et de récupération	Implantation de la récupération des matières recyclables dans les casernes (papier, plastique, verre, métal, piles et téléphones cellulaires).	- Déploiement de IDÉE (image des dossiers d'événements et d'enquêtes) dans les postes de quartier permettant d'éliminer des copies papier qui étaient envoyées aux archives. - Utilisation de munitions sans plomb pour éliminer les émanations de plomb et de matières toxiques dans les salles de tir, et éviter la contamination de la nappe phréatique du champ de tir de Laval (<i>entre 1,3 et 1,5 million de cartouches</i>). - Récupération des anciens supports d'étuis de pistolet pour remise à une compagnie qui les recycle (<i>entre 3 000 et 4 000 supports</i>). - Récupération du plastique au centre des rouleaux de constats d'infraction pour réutilisation et recyclage (environ 60 000 rouleaux par année).
2.21 Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	- Diminution de l'utilisation du mazout et emploi du gaz naturel ou autres combustibles moins polluants (casernes 35, 39 et 42). - Modernisation des systèmes d'éclairage (casernes 39, 42 et 50). - Restauration des fenêtres (casernes 30, 35 et 39). - Obtention de la certification LEED pour les prochaines constructions et rénovations de casernes, si possible.	Construction d'un poste à Pierrefonds (PDQ 3) répondant aux normes LEED or.
2.28 Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion	Adhésion aux ententes « J'achète vert » : ameublement de bureau, équipement de bureautique et d'impression multifonction, papier recyclé.	- Mise sur pied de « comités verts » (initiatives locales). - Inventaire des activités réalisées en 2008.



L'apport des administrations locales

Les arrondissements et les villes liées de l'agglomération de Montréal contribuent activement à la réalisation de certaines actions ayant une incidence plus locale. Il convient de mentionner que plusieurs administrations locales ont adopté leur propre plan de développement durable dont plusieurs axes d'intervention sont en lien avec le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*.

Après l'adoption de la phase 2007-2009 du Plan, 16 administrations locales se sont formellement engagées à réaliser des actions du Plan et ont rendu compte des activités menées dans le cadre des bilans 2007 et 2008. Toutefois, dans le cadre de ce bilan synthèse, l'ensemble des administrations locales ont été invitées à rendre compte de leurs réalisations suite à une recommandation de la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures. Des 39 administrations locales, 23 ont rempli le questionnaire 2009 qui leur avait été transmis.

Dans le questionnaire du bilan 2009, il a été demandé aux administrations locales si elles tenaient davantage compte du développement durable depuis l'adoption du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Les résultats indiquent qu'il y a une plus grande prise en compte pour la quasi-totalité des 23 administrations locales qui ont répondu. Pour un peu plus de la moitié d'entre elles, cette prise en compte est considérée comme importante.

Figure 3



Le Tableau 6 résume les actions les plus marquantes que les administrations locales ont réalisées. Les résultats ne sont pas forcément exhaustifs puisqu'ils proviennent des informations transmises par les 23 administrations locales ayant répondu au questionnaire 2009.

Tableau 6 – Les réalisations marquantes des administrations locales

Actions		Réalisations par les administrations locales ayant répondu au questionnaire 2009
2.1	Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules	• Plus de 2 600 employés ont été sensibilisés à la marche au ralenti inutile dans 18 administrations locales.
2.2	Réduire le stationnement au Centre	• Élimination de 29 stationnements illégaux (estimation de 2 788 cases de stationnement).
2.5	Favoriser le développement de l'autopartage	• Environ une centaine de places de stationnement ont été réservées à l'autopartage.
2.8	Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant	• 10 administrations locales se sont procuré des véhicules écoénergétiques, dont plusieurs véhicules électriques à basse vitesse.
2.12	Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains	• 10 administrations locales ont participé à l'élaboration de la stratégie de verdissement de la Ville de Montréal.
2.14	Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation	• 16 administrations locales ont mis en place des mesures de modération de la circulation sur leur territoire.
2.16	Élaborer un plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR)	• Huit arrondissements ont indiqué dans le bilan avoir collaboré à l'élaboration du Plan directeur.
2.17	Implanter des mesures de réduction et de récupération	• Des mesures de récupération ont été mises en place dans plus de 400 bâtiments municipaux.
2.25	Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination	• Tous les arrondissements ont mis en place la collecte des résidus verts. Quatre administrations locales ont débuté la collecte des résidus de table.
2.30	Promouvoir l'économie sociale	• Huit arrondissements ont fait affaire avec des entreprises d'économie sociale.
2.36	Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles	• Toutes les administrations locales offrent maintenant la collecte des matières recyclables pour tous types de logements.



Faits saillants des réalisations des partenaires

Les actions marquantes

Du fait de la diversité et du grand nombre de partenaires engagés à réaliser des actions du Plan, l'objectif ici n'est pas de rendre compte de la totalité des initiatives que ceux-ci ont mises en pratique. Cependant, l'apport des partenaires dans la mise en œuvre d'une dizaine d'actions mérite d'être souligné. Le Tableau 7 illustre ainsi leur participation active, soit par le nombre élevé de partenaires engagés, soit par les résultats obtenus à partir des données transmises par les partenaires répondant aux questionnaires des bilans.⁴

Tableau 7 – Les actions marquantes des partenaires

Actions	Contribution attendue des partenaires	Partenaires engagés dans l'action	Principales réalisations des partenaires répondants
2.1	Sensibilisation à la marche au ralenti inutile	80	- Plus de 90 000 employés et clients sensibilisés au sein des organismes. - Les Éco-quartiers partenaires ont participé activement à la sensibilisation dans les arrondissements.
2.4	Installer de nouveaux supports pour vélos. Aménager des infrastructures favorisant l'utilisation du vélo	43	- Environ 5 500 supports à vélo installés. - Une vingtaine d'infrastructures à vélo (local, casiers, douches, etc.).
2.7	Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de GES	50	Près de 300 projets permettant de réduire les émissions de GES ont été dénombrés.
2.12	Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains	61	Près de 2 300 arbres ou arbustes ont été plantés lors d'actions de verdissement.
2.17	Planter des mesures de réduction et de récupération	117	Plus de 80 partenaires ont implanté des mesures de récupération dans leurs établissements.
2.21	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	56	- Une trentaine de partenaires ont mis en place des mesures d'efficacité énergétique dans leurs bâtiments. - Plus de 600 projets ont été dénombrés.
2.22	Tenir des événements éco-responsables	111	Plus de 1 100 événements écoresponsables ont été organisés.
2.28	Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion	96	- Une cinquantaine de partenaires ont implanté une gestion environnementale. - Environ 8 000 personnes ont été formées à la gestion environnementale. - Vingt-trois partenaires ont produit un rapport de développement durable.
2.30	Promouvoir l'économie sociale	34	Près d'une trentaine de partenaires ont utilisé les services d'entreprises d'économie sociale.
2.35	Participer aux grands événements à caractère environnemental	140	Plus d'une centaine de partenaires ont participé à au moins un événement à caractère environnemental.

⁴ L'annexe 2 présente plus d'une centaine d'initiatives des partenaires qui témoignent de l'originalité des mesures mises en œuvre ainsi que des efforts remarquables entrepris.



Quelques résultats moins concluants

Il convient de reconnaître que certaines actions ont eu moins de succès auprès des partenaires. Le Tableau 8 illustre ces résultats mitigés soit par le nombre relativement faible de partenaires engagés, soit par la proportion peu élevée de ceux ayant réalisé l'action. Parmi les facteurs explicatifs, notons que certaines actions visent un domaine d'intervention très précis et par conséquent, leur mise en œuvre concerne un nombre plus restreint de partenaires.

Tableau 8 – Les actions moins concluantes

Actions	Contribution attendue des partenaires	Partenaires engagés dans l'action	Partenaires répondants qui ont réalisé l'action
2.9	Implanter des mécanismes pour des déplacements neutres en carbone	38	• 12 partenaires ont adhéré à un programme de compensation carbone.
2.19	Implanter des mesures d'économie d'eau potable	53	• 24 partenaires ont implanté des mesures dans leur bâtiment.
2.23	Améliorer la qualité des eaux de ruissellement pluviales qui se déversent dans les cours d'eau	10	• Six partenaires ont sensibilisé leur personnel à la prévention de la pollution du réseau d'égout pluvial.
2.27	Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter	15	• Trois partenaires ont participé au concours.
2.31	Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain	17	• 11 partenaires ont mis en œuvre des mesures améliorant la biodiversité.

Conclusion

Cinq ans après le lancement du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*, la Ville de Montréal et ses partenaires peuvent se dire mission accomplie. Les engagements pris tant par l'administration municipale que par les partenaires ont été réalisés en majeure partie. Pour les autres, le travail se poursuit.

Nul doute que la plus grande réussite de cette démarche a été l'intérêt et la mobilisation soutenus de plus en plus d'organisations de la société civile autour du développement durable et du Plan de développement durable en particulier. De 48 qu'ils étaient au départ, ils sont maintenant plus de 160 à participer à l'effet DOMINO en posant des gestes concrets au sein de leurs organisations. Les administrations locales sont aussi de plus en plus nombreuses à adopter et à mettre en œuvre des actions concrètes en faveur d'une métropole durable, au bénéfice de leurs citoyens.

L'engouement pour ce premier Plan est palpable, il importe de continuer sur cette lancée et de poursuivre le travail entamé. C'est pourquoi la Ville, en collaboration avec ses partenaires, s'affaire à élaborer un nouveau *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* qui couvrira la période 2010-2015.

Les défis pour ce prochain Plan sont grands. Il faudra proposer un plan d'action d'une plus large portée autour duquel il faudra mobiliser le plus grand nombre, viser des objectifs ambitieux et développer des indicateurs permettant de mesurer plus précisément les progrès. Cela, afin de répondre aux enjeux des décennies à venir, qu'ils soient d'ordre environnemental, social ou économique. L'implication de l'ensemble de la société civile, en l'occurrence les citoyens, sera aussi importante; des efforts communicationnels importants devront être déployés à leur intention, le Plan étant encore trop méconnu de la population en général.

L'optimisme est de mise. L'intérêt et la volonté de travailler ensemble à faire de Montréal une métropole durable n'ont jamais été aussi grands. Mais le travail sera long et ardu, tous devront mettre l'épaule à la roue, revoir leurs façons de faire et entreprendre un virage développement durable important.

Annexe 1 – La liste des collaborateurs

L'équipe de coordination – Développement durable tient à remercier les personnes suivantes qui ont répondu au questionnaire 2009 ou qui ont transmis des informations essentielles pour la rédaction de ce bilan synthèse.

Services corporatifs

PATRICE ALLARD, Direction de la diversité sociale
DIANE ANDRE, Direction de l'environnement et du développement durable
OLIVIER BEAUSOLEIL, Direction du développement social
MICHEL D. BEDARD, Direction des transports
CELINE BOUCHARD, Bureau du Mont-Royal
HELENE BROUSSEAU, Direction de la planification et du développement du territoire
JEAN BOUVRETTE, Direction des muséums nature
STEPHANE BROSSAULT, Service de l'eau
ANDRE CAZELAIS, Direction des stratégies et transactions immobilières
ANNE CHARPENTIER, Direction des muséums nature
LUC COUILLARD, Direction des transports
GUY DESCHAMPS, Direction de l'environnement et du développement durable
DOMINIQUE FILION, Direction de l'environnement et du développement durable
DANIELLE FORTIN, Direction de l'environnement et du développement durable
CHRISTIANE GELINAS, Direction de l'environnement et du développement durable
NANCY GIGUERE, Direction de l'environnement et du développement durable
YVES GIRARD, Direction de la propreté et du déneigement
GISELE LAVERDIERE, Service de police
JEAN-MARC LAVIGNE, Direction du matériel roulant et des ateliers
ALAIN LEDUC, Direction de l'environnement et du développement durable
JOHANNE LAVOIE, Direction de la planification et du développement du territoire
ANNICK LE FLOCH, Direction de l'environnement et du développement durable
PATRICE LEROUX, Direction des immeubles
JEAN-FRANÇOIS LESAGE, Direction de l'environnement et du développement durable
HERVE LOGE, Service de l'eau
FRANÇOIS MAJOR, Direction des transports
ISABELLE MORIN, Direction des transports
JEAN-PIERRE PANET, Direction de l'environnement et du développement durable
GUY PELLERIN, Direction des transports
YANNICK ROY, Direction des transports
PIERRE SIGOUIN, Service sécurité incendie
CELINE TOPP, Direction du développement culturel et du patrimoine;

ANDREE TURENNE, Direction des grands parcs et du verdissement
GILLES VINCENT, Direction des muséums nature
JEAN WALSH, Direction des immeubles

Administrations locales

GILLES BARIL, Arrondissement Verdun
PIERRE BEAUDET, Arrondissement Outremont
SERGE BROUSSEAU, Arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
JACQUES CHAN, Arrondissement Pierrefonds-Roxboro
JEAN-PAUL COLLINGE, Arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
ALAIN CYR, Arrondissement Saint-Léonard
MICHEAL DOOLONG, Ville de Beaconsfield
PIERRE EGESBORG, Arrondissement Saint-Léonard
ORIANA FAMILIAR, Ville de Côte Saint-Luc
BENOIT GAUTHIER, Arrondissement Lachine
MARC-PIERRE GAUTHIER, Arrondissement Ville-Marie
JOSEE GUY, Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
CATHERINE HIROU, Ville de Mont-Royal
ANDRE LA RUE, Arrondissement Saint-Léonard
MARC-PIERRE LAFRAMBOISE, Arrondissement Anjou
ANNE-CHRISTINE LAJOIE, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville
STEPHANE LAURIN, Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
ALAIN LEGAULT, Arrondissement Montréal-Nord
GERVAIS LEMAY, Arrondissement LaSalle
JEAN LEWIS, Arrondissement Le Sud-Ouest
PIERRE MORISSETTE, Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie
MARTIN PONTON, Arrondissement Plateau-Mont-Royal
STEPHANIE ROY, Ville de Dollard-des-Ormeaux
MICHEL THERRIEN, Arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
PIERRE VIOLETTE, Arrondissement Saint-Laurent
JOSHUA WOLFE, Ville de Westmount



Organismes partenaires

ERIK BASSIL, Comité écologique du Grand Montréal	PATRICIA GARCIA, Fédération canadienne de la faune
MARIE BEAUGEARD, Stantec (Jacques Whitford)	ANTOINE GARCIA-SUAREZ, Action RE-buts
PIERRE BELEC, Société de verdissement du Montréal métropolitain	CLAIRE GARON, Centre universitaire de santé McGill
MARC BELLEY, Takt-Etik	PASCALE GAUTHIER, Blank
MARTINE BERGERON, Aloha Yoga	EMMANUELLE GEHIN, OZONE
MARILENE BERGERON, Equiterre	VALERIE GRAVAN, 5N Plus inc.
ALINE BERTHE, Centre de gestion des déplacements Saint-Laurent	CHRISTIAN GREGOIRE, CyberCap
CLAIRE BETIS, SAP Labs Canada	SYLVIE GUILBAULT, Les amis de la montagne
DOROTHEE BEZANÇON, Cégep du Vieux Montréal	SYLVAIN HOUE, SITQ
SYLVIE BIBEAU, Comité ZIP Jacques-Cartier	NICOLAS JEAN, AXA Canada
NADIA BINI, Matériaux pour les arts Montréal	STEPHANE JEAN-FRANÇOIS, Merk Frosst
FREDERIC BOURRELY, Société de développement environnemental de Rosemont (SODER)	NICOLAS JOLY, Office municipal d'habitation de Montréal
MARTINE BROUILLETTE, Caisse d'économie solidaire Desjardins	PATRICIA JULIEN, Cégep Marie-Victorin
BERNADETTE BRUN, Voyagez futé Montréal	NOUREDDINE KADI, Kadsal Canada
DAVID BUREAU, CDEC Rosemont-Petite-Patrie	MURIEL KEARNEY, Perennia
ALEXANDRE CAMPEAU-VALLEE, Comité de revitalisation intégrée du Quartier Saint-Pierre	VALERIE KOPOREK, Comité Saint-Urbain / Éco-quartier Jeanne-Mance et Mile-end
SERGE CARIGNAN, Centre d'expertise sur les matières résiduelles et ICI Environnement	FLEURY KOYO, Centre d'Aide à la Réussite et au Développement (C.A.R.D)
LOUISE CARON, Conseil fédéral du Québec	SERGE LABELLE, Société du Vieux-Port de Montréal
BERNARD CARON, Ministère des transports du Québec - Direction de l'Île-de-Montréal	PASCAL LABONTE, Collège Ahuntsic
JULIE CARON-MALENFANT, Institut du Nouveau Monde	MONIQUE LACAS, Société de la Place des Arts de Montréal
TANEA CASTRO DURAND, CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal	MELANIE LACOMBE, Collège de Rosemont
MIRA CLICHE, Vélo Québec	AMELIE LAFRAMBOISE, Fondation
SEBASTIEN CLOUTIER, Cirque du Soleil	BRIGITTE LALIBERTE, Éco-quartier Saint-Jacques
MARILYN CORMIER, Le Centre Eaton de Montréal (Ivanhoe Cambridge)	ISABELLE LAVALLEE, Unisféra
MARTIN CREPEAU, Conseil jeunesse de Montréal	RENEE LEMIEUX, CDEC Rosemont-Petite-Patrie
JEFF CURTIS, MTS Allstream	YVES LESSARD, Écolocos
PIERRE DAIGNEAULT, Bleu Environnement	ANDRE LONGPRE, Banque Nationale
DOMINIQUE DAIGNEAULT, Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)	SARAH MAILHOT, Groupe uni des éducateurs naturalistes et professeurs en environnement (GUEPE)
FRANÇOIS DALPE, Bell Canada	MICHEL MARTIN, Ultramar
CLAUDE D'ANJOU, MOBILIGO	DANIEL MATHIEU, CDEC Ahuntsic-Cartierville
JENN DAVIS, Université Concordia	COLLIN MAYRAND, Société du Parc Jean-Drapeau
MATTHIEU DECOSTE, École Polytechnique de Montréal	CHARLES-OLIVIER MERCIER, Société de développement de l'Avenue du mont-Royal
SUZANNE DEGUIRE, Université de Montréal	LYNE MICHAUD, Aéroports de Montréal
PIERRE DENOMME, Le Sentier Urbain	JEAN-FRANÇOIS MICHAUD, Centre international de solidarité ouvrière
CHLOE DODINOT, UbiSoft	CAROL MONTREUIL, Institut canadien des produits pétroliers
ESTHER DORMAGEN, Optim-Ressources	NATHALIE MORIN, Office municipal d'habitation de Montréal
LOUIS DROUIN, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal	MARIA MORIN, Société des alcools du Québec
CAROLINE DUFOUR, Conseil patronal de l'environnement du Québec	LOUIS-PHILIPPE MYRE, Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain
PIERRE FARDEAU, Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)	OUAHIBA NAHI, Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
VERONIQUE FENOCCHI, Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard	KATHLEEN NG, Université McGill
PASCALE FLEURY, Eco-quartier Pointe St-Charles des YMCA du Québec	BEATRICE NYAMBIRIGI, Société environnementale de Côte-des-Neiges/Éco-quartier Côtes-des-Neiges/Darlington
JOHANNE FONDROUGE, Thém Concept Inc.	MAGDOUDA OUDJIT, Maison de quartier Villeray
EMILIE FORGET, Projets Saint-Laurent/Jour de la terre Québec	NORMAND PAQUET, Shell Canada
MARIE-NOELLE FOSCHINI, Éco-quartier Sainte-Marie	GENEVIEVE PARADIS, Sobey's Québec
BENOIT FRADET, Agence de l'efficacité énergétique du Québec	MARIE-FRANCE PATOINE, Développement économique Saint-Laurent
	CLAIRE PELLETIER, Commission scolaire de Montréal
	BRENDA PLANT, Étiquette



ANDRE PORLIER, Conseil régional de l'environnement de Montréal
SIMON RACINE, Éco-quartier Parc-Extension
SIMON RACINE, Vrac Environnement
ALEXANDRE RAMACIERI, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
ELYSE REMY, Éco-quartier Cartierville
MARYSE RIVARD, Recyc-Ordi
MAXIME RIVET, Recyc-Québec
ROBERT SAINT-PIERRE, Agence de la santé publique du Canada (Conseil fédéral du Québec)
ANNIE ROCHETTE, Centre d'écologie urbaine de Montréal
CLAUDE ROCRAY, Hydro-Québec
FRANÇOIS ROQUET, Technopôle Angus
FRANCINE ROY, Société de développement commercial du Village – Aires libres
LUCIE SAUVE, Université du Québec à Montréal
YOLAINE SAVIGNAC, École de technologie supérieure
PATRICK SCALLY, Place Montréal Trust
NICOLE SCHIEBEL, Éco-quartier NDG
MICHEL SEGUIN, Fondation Stephen R. Bronfman (projet C-Vert)
MARILYNE SIMARD, Equiterre
DENIS SIROIS, Association québécoise de vérification environnementale
DENIS SIROIS, CDÉC Centre-Nord / Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
ROBERT STAFFORD, Société de Transport de Montréal
LIS SUAREZ, FEM International
LISE SYLVAIN, Alcoa
LUC THESSERAULT, Pointe à Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
MICHEL THIBAUT, Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
LYNE TRANCHEMONTAGNE, Tennis Canada
PAUL-ANTOINE TROXLER, Éco-quartier Peter-McGill et Regroupement de services Éco-Quartier
DIMITRI TSINGAKIS, Association industrielle de l'est de Montréal
CATHERINE TURCOTTE, Cégep de Saint-Laurent
PIERRE VAILLANT, Éco-quartier Voisin-du-Sault
STEPHANE VILLEMAIN, Samson Bélair Deloitte & Touche
CAROLE VILLENEUVE, Loto-Québec
MARCO VIVIANI, Communauto
CAROLINE VOYER, Réseau québécois des femmes en environnement
MARLAINE ZAKOUR, Éco-quartier l'Acadie (NRJ Ahuntsic)
VIRGINIE ZINGRAFF, Conférence régionale des élus de Montréal



Annexe 2 – La liste des partenaires du Plan et des partenaires répondants au questionnaire 2009

La liste suivante présente l'ensemble des partenaires formellement engagés en date de décembre 2009. Les partenaires indiqués en gras sont ceux ayant répondu au questionnaire 2009

Organismes partenaires

1. N Plus
2. ABB
3. Action RE-buts
4. Aéroports de Montréal
5. Agence de la santé et des services sociaux de la région de Montréal
6. Agence de l'efficacité énergétique du Québec
7. Alcoa
8. Aloha Yoga
9. Association étudiante de l'Université McGill
10. Association industrielle de l'Est de Montréal
11. Association québécoise de vérification environnementale
12. Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)
13. AXA Canada
14. Banque Nationale
15. Bell Canada
16. BLANK
17. Bleu Environnement
18. BOAM - Atelier de réparation de vélo - UQAM
19. Caisse d'économie solidaire Desjardins
20. CDEC Ahuntsic-Cartierville
21. CDEC Centre-Nord / Villeray-St-Michel-Parc-Extension
22. CDEC Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal
23. CDEC Rosemont-Petite-Patrie
24. Cégep du Vieux Montréal
25. Cégep Marie-Victorin
26. Cégep Saint-Laurent
27. Centre d'aide à la réussite et au développement
28. Centre de gestion des déplacements Saint-Laurent
29. Centre d'écologie urbaine
30. Centre d'expertise sur les matières résiduelles
31. Centre international de solidarité ouvrière
32. Centre universitaire de santé McGill
33. Chambre de commerce du Montréal métropolitain
34. Cirque du Soleil
35. Collège Ahuntsic
36. Collège de Rosemont
37. Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre
38. Comité écologique du Grand Montréal
39. Comité Saint-Urbain/Éco-quartier Jeanne Mance et Mile-End
40. Comité ZIP Jacques-Cartier
41. Commission scolaire de Montréal
42. Communauto
43. Communications Terre-à-Terre
44. Conférence régionale des élus de Montréal
45. Conseil central du Montréal Métropolitain (CSN)
46. Conseil fédéral du Québec
47. Conseil jeunesse de Montréal
48. Conseil patronal de l'environnement du Québec
49. Conseil régional de l'environnement de Montréal
50. Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
51. Coopérative de travail Terre Nouvelle
52. Corporation de relance économique et communautaire de Saint-Léonard
53. CSSS Jeanne-Mance
54. CSSS Lucille-Teasdale
55. CyberCap
56. Cynergetik
57. Développement économique St-Laurent
58. École de technologie supérieure
59. École Polytechnique de Montréal
60. Ecolocos
61. Éco-quartier Cartierville
62. Éco-quartier L'Acadie
63. Éco-quartier NDG-Snowdon
64. Éco-quartier Parc-Extension
65. Éco-quartier Peter-McGill
66. Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
67. Éco-quartier Pointe-Sainte-Charles
68. Éco-quartier Sainte-Marie
69. Éco-quartier Saint-Jacques
70. Éco-quartier Voisin-du-Sault
71. Équiterre
72. Ethiquette Inc.
73. Fédération canadienne de la faune
74. Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain
75. FEM International
76. Ferme Pousse-menu
77. Festival mondial de la Terre Canada
78. Fondation
79. Fondation québécoise en environnement
80. Fondation Stephen R. Bronfman (C-Vert)
81. Fonds d'investissement en développement durable
82. Gaz Métro
83. Gorilla Compost
84. Groupe de recherche appliquée en macroécologie
85. Groupe uni des éducateurs naturalistes et professeurs en environnement (GUEPE)
86. Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
87. Hydro-Québec
88. ICI Environnement
89. Image ÉCOTerre
90. Institut canadien des produits pétroliers
91. Institut du Nouveau Monde
92. Kadsal Canada
93. Le Centre Eaton de Montréal (Ivanhoé Cambridge)
94. Le Sentier urbain
95. Les amis de la montagne
96. Les Vêtements de Sport Gildan Inc.
97. Loto-Québec
98. LUZ Design
99. Maison de l'amitié de Montréal : le projet Vert Duluth
100. Maison de quartier Villeray
101. Matériaux pour les arts Montréal
102. Merck Frosst
103. Ministère des transports du Québec – Direction de l'Île-de-Montréal



104. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides.
105. MOBILIGO – Centre de gestion des déplacements
106. MTS Allstream
107. Northex Environnement
108. Office municipal d'habitation de Montréal
109. Optim-Ressources
110. OZONE Relations Publiques
111. Perennia
112. Pétro-Canada
113. Place Montréal Trust
114. Place Vertu
115. Pointe à Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
116. PriceWaterhouseCoopers
117. Projets Saint-Laurent/Jour de la terre Québec
118. Recyc-Ordi
119. RECYC-QUÉBEC
120. Regroupement de services Éco-Quartier
121. Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE)
122. Salon de l'Immobilier et de la Copropriété
123. Samson Bélair Deloitte & Touche
124. SAP Labs Canada
125. Shell Canada
126. SITO
127. SNC-Lavalin Inc.
128. Sobeys Québec
129. Société de Développement Commercial du Village – Aires Libres
130. Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal
131. Société de développement environnemental de Rosemont (SODER)
132. Société de la Place des Arts de Montréal
133. Société de transport de Montréal (STM)
134. Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI)
135. Société des alcools du Québec (SAQ)
136. Société des arts technologiques (SAT)
137. Société du Parc Jean-Drapeau
138. Société du Vieux-Port de Montréal
139. Société environnementale de Côte-des-Neiges / Éco-quartier Côte-des-Neiges/Darlington
140. Stantec (Jacques Whitford)
141. Syndicat des professionnels scientifiques à pratique exclusive de Montréal
142. Takt-etik
143. Technopôle Angus
144. Tennis Canada
145. Thém Concept Inc.
146. TOHU, la Cité des arts du cirque
147. Transport 2000 Québec
148. Troisième peau
149. Ubisoft
150. Ultramar
151. Union Saint-Laurent Grands Lacs
152. Unisféra
153. Université Concordia
154. Université de Montréal
155. Université du Québec à Montréal
156. Université McGill
157. Vélo Québec
158. Voyagez futé Montréal
159. Vrac Environnement

Administrations locales partenaires

1. Arrondissement Ahuntsic-Cartierville
2. Arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce
3. Arrondissement Lachine
4. Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal
5. Arrondissement Le Sud-Ouest
6. Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève
7. Arrondissement Mercier – Hochelaga – Maisonneuve
8. Arrondissement Montréal-Nord
9. Arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
10. Arrondissement Saint-Laurent
11. Arrondissement Ville-Marie
12. Arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension
13. Ville de Beaconsfield
14. Ville de Côte-Saint-Luc
15. Ville de Mont-Royal
16. Ville de Westmount

Autres administrations locales

17. Arrondissement Anjou
18. Arrondissement LaSalle
19. Arrondissement Pierrefonds-Roxboro
20. Arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie
21. Arrondissement de Saint-Léonard
22. Arrondissement de Verdun
23. Ville de Dollard-des-Ormeaux



Annexe 3 – Les partenaires en action

Tout au long de sa mise en œuvre, les partenaires du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise 2005-2009* ont innové dans leur mise en application concrète du Plan au sein de leur organisme. Pour illustrer leur engagement, le tableau suivant répertorie ces « initiatives à souligner », tirées des projets soumis par les partenaires dans le cadre des trois derniers Galas de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal.

Tableau des initiatives des partenaires

Actions		Partenaire	Initiative	Bilan
		Ville de Montréal – Direction des transports	Le Plan de transport <i>Réinventer Montréal</i> affiche un parti pris non équivoque pour les transports collectif et actif. Il propose un choix ambitieux et stimulant : celui d'investir massivement dans le développement des modes alternatifs à l'auto.	2007
2.1	Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules	STM	Adhésion, en juin 2005, au programme de formation Conduite écologique élaboré par Ressources naturelles Canada. La STM offre cette formation à ses chauffeurs de bus, visant ainsi à réduire la consommation de carburant, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air.	2008
2.2	Réduire le stationnement au Centre	Ville de Montréal – Arrondissement Ville-Marie	Pour réduire la présence de l'automobile au Centre, l'arrondissement a entrepris des mesures juridiques contre des propriétaires et exploitants de stationnements illégaux. Cela a permis la fermeture d'environ 400 espaces de stationnement illégaux en 2007.	2007
2.4	Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo	Vélo Québec	L' <i>Opération vélo-boulot</i> est une campagne d'éducation et de mobilisation sociale qui propose des activités et des outils visant à convaincre les gens d'adopter le vélo à des fins utilitaires. En 2007, 735 entreprises et organisations étaient inscrites sur le territoire de la Ville de Montréal.	2007
		Ville de Montréal – Direction des transports	Aménagement, en 2008, de 50 nouveaux kilomètres de voies cyclables répartis dans une dizaine d'arrondissements. Ces nouveaux espaces dédiés aux cyclistes ont été l'occasion de repenser la géométrie de certaines rues.	2008
		Le Centre Eaton de Montréal	Amélioration de l'aménagement de l'espace vélo situé dans son stationnement intérieur. Association avec SOS Vélo, un organisme qui construit des Éco-Vélos à partir de vieux vélos, pour l'organisation d'un concours à l'intention de ses clients.	2009
		Ville de Montréal – Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Redéveloppement du secteur Ontario/Valois, situé au cœur de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, en intégrant l'aménagement d'un nouveau parc linéaire destiné à la marche et au vélo.	2009
2.6	Implanter en milieu de travail des mesures favorisant le transport durable	5N Plus	Mise en œuvre de l' <i>Opération vélo-boulot</i> , qui met gratuitement à la disposition des employés des vélos en libre-service. L'entreprise a remporté le prix de l'Entreprise Vélo Sympathique de sa catégorie.	2007
		Centre de gestion des déplacements Côte-des-Neiges	Implantation du programme AccèsVélo (vélos en libre-service) pour les employés du CSSS de La Montagne. Ceux-ci peuvent emprunter gratuitement pendant la journée des vélos pour réaliser leurs déplacements liés au travail ou à des besoins personnels.	2007
		Centre de gestion des déplacements Saint-Laurent	Soutien à la mise en place de huit programmes Allégo au sein d'organisations telles que L'Oréal Canada, l'arrondissement de Saint-Laurent, Air Transat, le Collège Montmorency, Wyeth, Bombardier, Aéroports de Montréal et Technoparc Montréal.	2007
		Conseil fédéral du Québec	Avec l'aide de l'organisme Voyagez futé, réalisation d'une enquête sur les habitudes de déplacements auprès de plus de 6 000 employés fédéraux travaillant dans les 25 agences et ministères de Montréal.	2007
		MTS Allstream	Invitation aux employés en 2007 à participer au Défi transport (le défi pancanadien en faveur du transport durable dans les entreprises et qui se déroule en juin). L'entreprise a été numéro un en 2007, au Québec, avec une participation de 49 % des employés.	2007
		Caisse d'économie solidaire et Fondation CSN	Les organisations du Carrefour financier solidaire, dont la Caisse d'économie solidaire et Fondation CSN, ont implanté un programme Allégo pour encourager d'autres formes de transport que l'auto-solo. En outre, un système CarboPOINTS a été mis en place par l'organisme Neuvaction pour récompenser les employés qui se déplacent entre le domicile et le travail à l'aide d'un transport autre que l'auto-solo, et pour mesurer la performance des employés et des organisations en tonnes équivalentes de CO ₂ évitées.	2007 2008



		Mobiligo et CHU Sainte-Justine	Instauration d'un programme Allégo. Le CHU Sainte-Justine a fait appel aux services d'experts-conseils de Mobiligo afin de trouver des solutions concrètes qui lui permettent de réduire l'utilisation de l'auto-solo dans les déplacements domicile-travail et les déplacements d'affaires effectués par ses employés.	2008
		Ville de Montréal – Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Implantation de nouveaux modes de transport écologique destinés aux employés. L'arrondissement a acquis une voiture électrique Zenn et quatre vélos (deux conventionnels et deux électriques), et a signé une entente avec Communauto afin d'offrir à ses employés un service d'autopartage pour leurs déplacements professionnels.	2008
		Équiterre	Initiée en 2005 et implantée en projet pilote en 2006, en collaboration avec la CDEC Rosemont–Petite-Patrie, la SODER et l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie, la campagne « Je m'active dans mon quartier » vise à promouvoir et à faciliter les transports actif et collectif ainsi que l'achat de proximité. Ahuntsic–Cartierville, Lachine, Mercier-Est et Notre-Dame-de-Grâce se sont joints à la campagne en 2009.	2009
		Mobiligo	Initiation, en mars 2009, de la Table des transports du quartier Côte-des-Neiges dans le cadre de laquelle neuf institutions participantes (en santé et en enseignement) partagent, développent et mettent en commun des solutions concrètes en matière de transport durable et de gestion du stationnement.	2009
		Voyagez futé	Organisation de la campagne <i>Le transport collectif, je l'essaie!</i> qui donne aux employés des entreprises participantes la possibilité d'essayer le transport en commun à rabais pendant trois mois. Les travailleurs s'engagent alors à laisser leur automobile à la maison.	2009
2.7	Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de GES	Bell Canada	Elaboration d'un <i>Guide sur les réunions rentables</i> . Le Guide est accompagné d'un calculateur de réunions vertes, un outil additionnel qui permet de mesurer la réduction des émissions de GES associées aux déplacements, selon la distance et le type de transport utilisé. Avec le soutien de Bell Canada, WWF-Canada a produit le rapport <i>Innover vers un Canada à faibles émissions de carbone</i> qui montre comment les solutions de télécommunication peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).	2007 2008
		Ville de Montréal – Direction des immeubles	Les fuites de frigorigènes représentent 3,6 % des émissions de GES de la Ville de Montréal. La source principale est le réfrigérant HCFC-22 utilisé dans les arénas de la Ville. La Direction des immeubles a élaboré une solution de rechange, un système frigorifique utilisant de l'ammoniac, pour éliminer ce réfrigérant conformément au protocole de Montréal.	2007
		Ville de Montréal – Direction des Muséums nature	Mise sur pied d'un vaste projet d'efficacité énergétique pour trois de leurs institutions : système de récupération et de transfert d'énergie ainsi qu'un système de géothermie pour le Biodôme; système de géothermie fermé à l'Insectarium; installation d'une chaudière électrique hors pointe qui permettra de réduire l'utilisation de gaz naturel la nuit au Jardin botanique. Modernisation de l'éclairage des trois bâtiments.	2009
2.8	Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant	Société de transport de Montréal	Implantation progressive du biodiesel au sein de son parc d'autobus. L'utilisation du carburant biodiesel avec une concentration de 5 % (B5) permettra de réduire les émissions de GES de la STM d'environ 6 400 tonnes annuellement, ce qui représente l'équivalent du retrait de quelque 1 300 véhicules effectuant 20 000 km par année.	2007
		Société de transport de Montréal	Mené conjointement par la Société de transport de Montréal (STM) et la Société de transport de l'Outaouais (STO), un projet d'évaluation de la capacité des autobus à propulsion hybride diesel-électrique à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le transport en commun à Gatineau et à Montréal a été effectué. Des évaluations comparatives de bus à propulsion hybride et de bus à propulsion diesel standard de même modèle ont été effectuées par la STM et la STO. Ces évaluations, dans un contexte de transport en commun, ont permis de mesurer des réductions de consommation de carburant de 30 %, qui peuvent atteindre jusqu'à 45 %, si le bus hybride est équipé d'un système de ventilation électrique plutôt qu'hydraulique.	2009
		Ville de Montréal – Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	L'arrondissement a procédé à l'achat de sept triporteurs électriques destinés aux préposés à la propreté. Ce moyen de déplacement écologique a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre, car le nombre de kilomètres parcourus par les camions pour livrer et récupérer les chariots des préposés à la propreté a diminué.	2008
		AXA	AXA met environ 250 véhicules de fonction à la disposition de ses employés. Pour 2010, l'entreprise remplacera les modèles plus énergivores par des véhicules beaucoup plus écologiques et étendra la durée d'utilisation de ceux-ci de 90 000 km à 140 000 km ou de quatre à cinq années selon la première échéance atteinte.	2009
		Société des alcools du Québec (SAQ)	Mise en œuvre de plusieurs actions visant à améliorer l'efficacité énergétique de ses camions lourds, dont : l'utilisation de camions hybrides, les tests de pneus à bande large, la consommation de biodiesel, l'utilisation d'un dispositif FMZ (Fuel MaximiZer) pour le moteur et le gonflement des pneus à l'azote.	2009



2.9	Implanter des mécanismes de compensation pour des déplacements d'affaires neutres en carbon	Unisféra-Planetair	Lancement d'un projet ayant pour objectif de réduire l'impact que les grands festivals à Montréal peuvent avoir sur le climat. Le projet vise à élaborer et à mettre en œuvre une méthodologie de collecte de données et de quantification des émissions de GES, ainsi que des stratégies et des outils de réduction et de compensation des GES adaptés spécialement aux grands festivals.	2009
2.10	Consolider et multiplier les projets <i>Quartiers 21</i>	C-Vert / Fondation Stephen R. Bronfman	Projet unique en son genre qui permet aux jeunes adolescents de 14 à 16 ans de vivre des expériences en nature, de mieux connaître les enjeux environnementaux et d'agir au sein de la communauté en fonction de la démarche.	2007
		RUZE Communication	Offre d'une commandite à l'Éco-quartier St-Sulpice, situé dans Ahuntsic, couvrant l'ensemble des besoins graphiques de leur projet <i>Quartiers 21</i> , incluant le développement de leur image <i>Quartiers 21</i> , d'un site Internet et d'une série de déclinaisons associées à leurs actions sur le terrain.	2007
		Gaz Métro	Création, en collaboration avec l'organisme Projet 80, d'un lieu d'apprentissage unique dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Centre-Sud à Montréal, où le taux de décrochage scolaire atteint près de 70 %. Le projet <i>80, ruelle de l'Avenir</i> a permis de réaménager une annexe de l'école primaire Garneau, située rue Papineau, et de la transformer en un lieu d'apprentissage original.	2008
		Éco-quartier Peter-McGill	Quartier 21 Peter-McGill : <i>Mon îlot vert en ville</i> est une initiative qui vise à mettre en place une concentration d'interventions en développement durable sur un seul îlot du centre-ville de Montréal afin de maximiser sa visibilité ainsi que les possibilités d'interaction et d'expérimentation.	2009
2.11	Multiplier les points de contact avec l'eau	Comité ZIP Jacques-Cartier	Création d'un concept d'accès durable aux berges et à l'eau sur le site de l'ancienne marina Beaudoin pour la population de l'Est de Montréal. Le projet est élaboré en partenariat avec l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, le réseau bleu de la Ville de Montréal et la CDC de la Pointe.	2007
2.12	Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains	Centre d'écologie urbaine de Montréal	Création, en collaboration avec les citoyens du quartier Milton-Parc, d'un îlot de fraîcheur délimité par les rues Milton/des Pins et Hutchison/Jeanne-Mance, à travers cinq projets de verdissement et le réaménagement écologique d'une cour arrière.	2007
		Collège de Rosemont	Réfection d'une toiture de gravier de près de 10 000 pieds carrés en installant à la place un toit vert extensif composé de huit espèces de sedum.	2007
		Ville de Montréal – Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Mise en place d'un toit vert lors de la réfection de la toiture de l'immeuble abritant la maison de la culture et la bibliothèque de Côte-des-Neiges.	2007
		Alcoa	Financement, par le biais de sa fondation, de la construction de l'espace fraîcheur Alcoa au centre-ville de Montréal et mise en valeur d'une technique de végétalisation murale.	2008
		Éco-quartier Peter-McGill	Réalisation, à l'été 2008, du projet <i>Ruelles Vertes</i> du village Shaughnessy par la végétalisation de trois ruelles au sud-ouest du territoire d'intervention de l'organisme, en collaboration avec l'Association du village Shaughnessy et l'arrondissement de Ville-Marie.	2008
		Sentier Urbain	Mise sur pied du projet <i>Pré-fleuri</i> qui a permis de verdifier un terrain situé à l'intersection des rues Sainte-Catherine et de Bullion. En 2008, 3 500 vivaces et quelques arbustes ont été plantés. Ce terrain servira de lieu de production de vivaces, destinées aux futures plantations dans le quartier.	2008
		Ultramar	Ultramar a favorisé le verdissement de stations-service en plantant des arbres dans sept d'entre elles situées sur le territoire de l'île de Montréal.	2008
		UQAM	Dans le cadre du projet étudiant <i>Verdis-toit</i> , des jardins potagers ont été aménagés sur les toits-terrasses de deux pavillons de l'UQAM, soit le pavillon des sciences et le pavillon de Design de l'UQAM. Alternatives et feu Claire Morissette ont collaboré à ce projet.	2008
		Ville de Montréal – Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal	Aménagement d'une ruelle champêtre dans le cadre d'un projet de démonstration. Cette initiative a notamment permis d'évaluer les solutions de rechange au pavage conventionnel, de concevoir un procédé écologique de transformation de ruelle intégrant l'écoulement et la filtration naturelle des eaux de ruissellement.	2008
			Le volet <i>Coup de pouce</i> de la campagne annuelle d'embellissement de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal a pour objectif d'aider les résidents, les organismes et les commerces qui le désirent à verdifier et à socialiser leur environnement.	2009
		SOVERDI	Mise en œuvre, depuis 2007, du programme du Réseau montréalais des îlots de fraîcheur qui consiste à verdifier au maximum un quadrilatère urbain classique en intégrant l'école, le cas échéant.	2009



2.13	Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles	Éco-quartier Saint-Jacques	Le projet <i>Parcs vivants</i> , ses ruelles et ses composteurs visait la revitalisation des petits parcs et des ruelles du Centre-Sud, encourageant pour cela l'appropriation citoyenne et la réalisation d'une variété de projets et d'activités, dont l'aménagement paysager, le verdissement de ruelles, la modération de la circulation et l'amélioration de l'éclairage.	2007 2008
		Centre de revitalisation urbaine Saint-Pierre	Élaboration d'un projet de création d'une rue principale sur un tronçon d'environ 300 mètres dans l'axe central du quartier, en favorisant un environnement plus invitant pour les piétons. Ce projet s'est réalisé grâce aux interventions que l'artiste Roadsworth a effectuées sur le trottoir, au mobilier urbain et aux vitrines de certains immeubles. À ces interventions se sont ajoutés des efforts de verdissement sur la rue et la tenue d'activités diverses.	2008
		Office municipal d'habitation de Montréal	Organisation du concours <i>Les pouces verts des HLM</i> , qui vise à créer des aménagements paysagers, en invitant les locataires des HLM à fleurir leurs balcons et à cultiver des potagers.	2008
		Société de développement commercial du Village Aires Libres	Dans le cadre de la piétonisation estivale de la rue Sainte-Catherine Est, de Berri à Papineau, Aires Libres, un organisme à but non lucratif à la tête d'une manifestation écologique et artistique, a vu le jour en 2008. Aires Libres a pour mission de revitaliser le secteur du centre-ville connu comme « Le Village » par différentes activités artistiques (cinéma, danse, contes, chant, théâtre, etc.) qui permettent aux citoyens, aux résidents et aux visiteurs de s'approprier cet espace libre de circulation automobile sur une distance de 1,2 km.	2008 2009
2.15	Stimuler le développement de l'agriculture urbaine à Montréal	École d'architecture de l'Université McGill (Minimum Cost Housing Group) – Santropol Roulant – Alternatives	Implantation du Jardin du Roulant dans un espace minéral au cœur du campus McGill. Ce jardin collectif approvisionne un tiers des besoins en légumes de la popote roulante, une cuisine collective.	2009
2.17	Planter des mesures de réduction et de récupération	Cégep de Saint-Laurent	Le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Cégep a concrétisé un projet visant à remplacer la vaisselle jetable par de la vaisselle durable et à utiliser des plats compostables pour les mets à emporter de la cafétéria de l'institution.	2007
2.17	Planter des mesures de réduction et de récupération	Centre universitaire de santé McGill	L'utilisation du matériel à usage unique pour dispenser des soins de santé génère un volume important de matières résiduelles. Le Centre universitaire de santé McGill a pris la décision d'évaluer les matières résiduelles générées par ses activités en vue de greffer un programme de gestion des matières résiduelles hospitalières à son système de gestion environnementale.	2007
			Adoption, en 2007, d'une politique de détournement des matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD). Deux projets de détournement de déchets CRD ont été achevés avec succès en 2008. Il s'agit de rénovations d'étages (d'une surface de 7 600 pieds carrés chacun) à l'Hôpital général de Montréal (HGM).	2008
		Technopôle Angus	Implantation d'un plan de gestion intégrée des matières résiduelles dont l'objectif est de maximiser la récupération des matières recyclables et valorisables.	2007
		Action RE-buts	Organisation de la <i>Semaine québécoise de réduction des déchets</i> , un événement destiné au grand public et qui se veut une occasion de réfléchir collectivement et individuellement à notre production de déchets et, surtout, à notre façon de la diminuer!	2008
		Éco-quartier Sainte-Marie, collaboration des Éco-quartiers Saint-Jacques et Peter-McGill et le Jour de la Terre Québec	Organisation, depuis 2005, de la collecte annuelle des matières dangereuses et du matériel informatique pour les ICI du centre-ville de Montréal. La collecte permet donc d'offrir aux industries, commerces et institutions (ICI) une occasion pratique de se départir de leurs déchets dangereux de façon responsable.	2007 2008
		Loto-Québec	La Société Loto-Québec a mis en place une démarche intégrée de gestion des matières résiduelles. Ce programme se compose de plusieurs volets, dont la récupération des matières, l'aménagement d'aires d'entreposage des matériaux, la réutilisation des matériaux et la sensibilisation des employés.	2008
		Matériaux pour les arts Montréal	Matériaux pour les arts Montréal (MAM) recueille des matières résiduelles, des matériaux de surplus et de l'équipement normalement acheminés vers des sites d'enfouissement, et les met à la disposition d'associations d'artistes, d'organismes et d'écoles qui en font bon usage dans leurs projets de création.	2008



		Société des alcools du Québec (SAQ)	Le 31 décembre 2008, la SAQ a retiré les sacs à usage unique de ses 414 succursales, dont 95 sont situées sur l'île de Montréal, devenant ainsi l'un des premiers grands détaillants québécois à adopter ce comportement. Elle élimine ainsi à la source quelque 80 millions de sacs de papier et de plastique par année.	2008
		Éco-quartier Saint-Jacques	Grâce au programme de collecte sélective pour la récupération hors foyer des matières recyclables de la Table pour la récupération hors foyer (TRHF), Éco-quartier Saint-Jacques a initié une démarche afin de mettre en œuvre ce programme sur tout le territoire de l'arrondissement Ville-Marie.	2009
		Ubisoft	Adoption d'un plan de gestion des matières résiduelles avec des objectifs ambitieux, incluant notamment une caractérisation avant-après des déchets, une campagne de communication interne sur le recyclage et l'installation de stations de recyclage à tous les étages du studio de Montréal.	2009
		Ville de Côte-Saint-Luc	Adoption d'un nouveau règlement sur la gestion des déchets qui oblige tous les commerces, les institutions, les propriétaires d'immeubles d'appartements et les associations de condominiums à offrir les services de recyclage dans leurs immeubles. Par cette mesure, les réglementations sur le recyclage ainsi que sur la cueillette des résidus dangereux et des matières organiques sont réunies en un seul règlement simplifié.	2009
2.19	Implanter des mesures d'économie d'eau potable	Ville de Montréal – Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	Afin d'économiser l'eau potable dans le cadre de ses activités, l'arrondissement a équipé son camion-citerne d'une pompe aspirante lui permettant de s'auto-ravitiller directement d'un point d'eau plutôt que d'utiliser l'eau traitée sous pression d'une borne d'incendie. Cette eau brute est ensuite utilisée pour tous les besoins de nettoyage des rues et d'arrosage des végétaux. Cette mesure permet des économies annuelles récurrentes de 6 millions de litres d'eau potable.	2007
		Cégep de Saint-Laurent	Deux équipes d'étudiants en assainissement de l'eau, supervisées par un enseignant, ont été embauchées de 2006 à 2008 pour réaliser une étude portant sur la consommation d'eau au campus. Leurs résultats ont permis de repérer les sources de gaspillage et leurs causes possibles ainsi que de réduire de 47 514 mètres cubes d'eau par année la consommation du Cégep.	2008
		Cirque du Soleil	Installation en 2008, à son siège social, d'un bassin de récupération de l'eau de pluie d'une capacité de 400 000 litres. L'eau accumulée assure l'alimentation de toutes les toilettes installées dans le nouvel agrandissement et permet de combler les besoins en irrigation des terrains et jardins; cette eau est également utilisée pour le nettoyage sous pression. Les économies d'eau sont estimées à environ 2 000 000 litres.	2008
2.21	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal	Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du réseau de la santé montréalais. Depuis 2001-2002, 46 projets d'efficacité énergétique ont été réalisés avec succès. En 2007-2008, 18 projets ont vu le jour. L'Agence a de plus lancé le programme <i>Visez vert</i> en mai 2007.	2007
		Hydro-Québec	Mise en œuvre d'un vaste programme d'implantation de mesures d'efficacité énergétique pour ses bâtiments permettant de diminuer de 31 % la consommation d'énergie de ceux-ci depuis 1991. Adhésion au programme <i>Visez vert</i> .	2007
		Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM)	Avec le programme Coops efficaces, la FECHIMM fait la promotion d'une saine consommation de l'énergie auprès des membres des coopératives d'habitation et les aide à implanter des mesures d'efficacité énergétique. En 2008, 293 coopératives montréalaises participaient au programme et plus de 3 500 locataires ont assisté à l'atelier « Ma coop efficace ».	2007 2008
		UQAM	En septembre 2007, le US Green Building Council a accordé au pavillon des Sciences biologiques de l'UQAM la certification LEED Argent (Leadership in Energy and Environmental Design), décernée aux bâtiments « verts ».	2007
		Banque Nationale	Mise en place, depuis 2007, d'un programme d'efficacité énergétique destiné à ses succursales afin de réduire de 20 % la consommation énergétique annuelle de son réseau. Les mesures visaient notamment l'uniformisation du contrôle des équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation de l'air (CVCA) et la conversion des sources d'éclairage.	2008
		Shell	La raffinerie Shell de Montréal-Est a procédé à la construction d'un nouvel édifice administratif dont les divers éléments répondent aux normes du système américain d'écoconstruction LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).	2008
		Aéroports de Montréal	De 2004 à 2009, l'aérogare Montréal-Trudeau a amélioré ses installations et perfectionné son système centralisé de CVAC (chauffage, ventilation, air climatisé) dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique, de réduire les émissions de GES et d'augmenter le confort dans l'aérogare Montréal-Trudeau.	2009



2.22	Tenir des événements éco-responsables	CyberCap	Le Défi InterXion est un défi de persévérance scolaire par le multimédia. Les éditions passées du Gala Reconnaissance du Défi InterXion ont notamment eu pour thèmes <i>Agir pour sauver la planète</i> , <i>Les trois R</i> , c'est <i>notre affaire!</i> , <i>Réduire, Recycler et Réutiliser</i> et <i>Exploration citoyenne : À la découverte de ta communauté</i> . Ces événements ont été planifiés de façon éco-responsable. Les organisateurs de l'événement ont adopté la règle des trois RV, soit recycler, réutiliser, réduire et valoriser.	2007 2008 2009
		Loto-Québec	Elaboration d'un guide et d'outils complémentaires ainsi que déploiement d'un programme de formation pour la gestion et l'organisation d'événements qui respectent les principes de l'éco-responsabilité. Mise en place d'initiatives pour réduire son empreinte écologique sur les sites d'événements publics qu'elle commandite ainsi que pour promouvoir une approche similaire auprès des promoteurs de festivals et d'événements.	2007
			Intégration de 18 questions relatives au développement durable dans son formulaire de demande de commandite. Loto-Québec accompagne également ses partenaires dans l'intégration des différents volets du développement durable à leurs activités.	2009
		Université Concordia	Conception d'un guide pour assister les organisateurs dans la planification et la mise en œuvre d'événements respectant les principes du développement durable.	2007
		Centre Eaton de Montréal	Début de la tenue des Journées sans sac, le 21 ^e jour de chaque mois, en s'inspirant des Jours sans sac proposés par le Festival Mondial de la Terre, mouvement encourageant les entreprises et les consommateurs à ne pas utiliser de sacs de plastique.	2008
		Coopérative de travail Terre Nouvelle	Organisation du Salon national de l'environnement, un événement destiné au grand public et qui sensibilise les visiteurs aux défis environnementaux de l'heure, tout en proposant des solutions et des outils qui donnent accès à une meilleure compréhension et encouragent un changement de comportement. Lors des éditions 2007 et 2008, 95 % des déchets, soit environ 2,5 tonnes de résidus, ont été recyclés.	2008
		Fondation Stephen R. Bronfman	Participation d'une trentaine de jeunes adolescents, en 2007-2008, au projet d'engagement environnemental C-Vert et à la préparation de leur premier événement majeur, le Forum environnement C-Vert. L'objectif était de réunir d'autres jeunes adolescents en vue d'actions environnementales.	2008
		Institut du nouveau monde	Fort de l'organisation de plus de 35 événements auxquels ont participé 5 000 personnes, l'Institut du nouveau monde (INM) a systématisé, en 2008, une gestion axée sur l'écoresponsabilité et le développement durable, autant dans la planification que dans le déroulement de ses activités.	2008
2.25	Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination	Réseau québécois des femmes en environnement	Lancée officiellement en janvier 2008, l'initiative Événement éco-responsable du Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE) facilite et encourage l'organisation d'événements éco-responsables au Québec.	2008
		Ville de Côte-Saint-Luc	Mise en place de la collecte à trois voies pour un groupe de 500 résidences choisies. Les résidents devaient ainsi séparer les matières en trois catégories : matières organiques (bac brun), matières recyclables (boîte bleue) et ordures ménagères. En octobre 2008, la Ville de Côte-Saint-Luc a étendu son programme de collecte de matières organiques à toutes les maisons de la Ville.	2007 2008
		Université Concordia	Depuis 2005, l'Université Concordia composte une partie de ses résidus organiques. L'Université a investi dans un système de compostage <i>in situ</i> à grande échelle qui permet de traiter sur le site suffisamment de matières organiques pour se conformer à la <i>Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008</i> .	2008
2.27	Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter	Ville de Mont-Royal	La Ville de Mont-Royal avait déjà réalisé l'implantation d'un projet pilote de collecte de résidus de jardin auprès de 465 résidents en 2008. Grâce au succès de l'opération, le projet a pris de l'ampleur, en se déployant à 2 365 adresses en 2009, soit la moitié des résidences unifamiliales de la Ville.	2009
		Centre d'expertise sur les matières résiduelles	Organisation du concours <i>Production et design écodorables</i> qui s'adresse aux fabricants de produits soucieux de minimiser les effets de leur production sur l'environnement. Quatre « lauréats » seront choisis chaque année, soit une entreprise par chambre de commerce participante de la région du Grand Montréal.	2008



2.28	Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion	Ecolocos	À titre de designer consultant de la section Tendances 2008 du <i>Festival Son et Image 2008</i> , Ecolocos a élaboré avec le promoteur un concept d'aménagement clé en main qui respecte les principes du développement durable. La conception des sections a notamment été effectuée en tenant compte du cycle de vie du produit.	2007
		Association étudiante de l'Université McGill	Imposition d'un nouveau frais, un « frais vert », au montant de 1,25 \$ par semestre pour tous les étudiants. L'argent recueilli vise à soutenir des initiatives environnementales de trois ordres : amélioration des pratiques et des infrastructures environnementales de l'institution, soutien financier à des projets verts des étudiants et incitation des clubs et groupes sur le campus à l'utilisation de solutions plus durables.	2007
		CDEC Rosemont-Petite-Patrie	Intégration d'un éventail de mesures destinées à faciliter l'adoption de pratiques de développement durable au sein des organisations qu'elle dessert : création de GAGE (Groupe d'achat gestion écologique); offre de taux d'intérêt réduits aux entreprises sous condition d'inclusion de mesures de développement durable dans leur gestion; réalisation du programme Objectif Placement, qui vise à faciliter l'embauche de personnes éloignées du marché du travail.	2007
			Dans le cadre de son mandat de Centre local de développement, la CDEC Rosemont-Petite-Patrie, en collaboration avec des partenaires intervenant en entrepreneuriat, a entrepris d'adapter ses offres de services de manière à faciliter l'application du concept de développement durable par les entrepreneurs.	2009
		Commission scolaire de Montréal (CSDM)	Adoption d'un Plan vert mettant de l'avant des objectifs précis accompagnés d'actions concrètes, dont : des mesures d'efficacité énergétique dans ses bâtiments; le verdissement des cours d'école; l'ajout de supports à vélo et des mesures incitant à se transporter activement; la gestion des achats de manière plus éco-responsable; l'intégration de critères de développement durable dans tous les appels d'offres; l'application de principes éthiques à l'ensemble des transactions financières; etc.	2007
		Fondation québécoise en environnement (FQE)	La FQE et Gescona, pour le compte de l'Association des hôteliers du Québec, ont mis sur pied le <i>Programme de reconnaissance en développement durable pour l'hôtellerie québécoise</i> . Ce programme est basé sur une approche combinée de formation continue, d'accompagnement et d'audits.	2007
		Perennia	Le concours Perennia vise à rendre le design durable accessible à des entreprises d'économie sociale du Sud-Ouest de Montréal. En gagnant ce concours en 2008, Formetal a bénéficié de 15 000 \$ de services de design industriel de Perennia, qui serviront à améliorer son modèle de poubelle de rue présent dans plusieurs arrondissements.	2008
		SITQ	Amorce, en 2005, d'une démarche de responsabilité sociale. Citons notamment l'intégration du principe des 3R, l'efficacité énergétique, la réutilisation des matériaux de construction et l'implication sociale. En 2008, une nouvelle étape a été franchie en bonifiant la politique environnementale pour créer la politique de développement durable.	2008
		Ville de Montréal – Arrondissement Ahuntsic-Cartierville	Mise sur pied d'un bureau du développement durable au sein de l'arrondissement. En 2008, le bureau du développement durable a mis en œuvre divers chantiers, dont le Plan d'action 2007-2009 de développement durable et le Comité de partenaires, composé de 25 acteurs de l'arrondissement évoluant dans divers secteurs d'activité.	2008
		Ville de Montréal – Direction des stratégies et transactions immobilières	Planification d'un aménagement répondant à des critères élevés d'efficacité et d'innovation afin d'obtenir la certification LEED CI argent pour l'édifice Louis-Charland, qui regroupe 1 400 employés de la Ville. Après évaluation, le Conseil du bâtiment durable du Canada a attribué la certification LEED CI argent à l'édifice.	2008
		5N Plus	Le tellure de cadmium (CdTe) est un composé métallique pur qui est produit par l'entreprise 5N Plus et vendu à des fabricants de panneaux solaires. Le cadmium et le tellure qui le composent sont des métaux nocifs si rejetés dans l'environnement. En produisant du CdTe, 5N Plus détourne ces matériaux de l'enfouissement pour les transformer en un composé stable. Aussi, 5N Plus a créé des solutions de recyclage en récupérant les résidus issus de sa propre production et de celle de ses clients en les réinjectant en tant que matières premières dans le cycle de purification. Des efforts sont également effectués pour réduire les consommations d'eau et d'énergie dans les procédés de production.	2009
		Agence de santé publique Canada (Conseil fédéral du Québec)	Intégration des notions environnementales dans l'ensemble des phases de son déménagement. Cet effort a permis une réduction des déchets, un volume important de matériaux recyclés ou récupérés et un aménagement soucieux de l'environnement grâce à une gestion judicieuse des achats.	2009



		Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)	Mise en œuvre d'un processus de consultation et de mobilisation où les locataires sont impliqués dans la reconstruction des HLM. Cette nouvelle approche, qui vise à intégrer les aspects sociaux du développement durable, fait partie d'un <i>Guide de référence pour l'intégration de pratiques durables dans l'entretien des bâtiments</i> produit par l'OMHM.	2009
		SODER	Formation d'un comité réunissant dix CPE de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie pour créer un guide du CPE durable. Les CPE partenaires ont mené dans ce cadre plusieurs actions environnementales et préparent des expérimentations dont les résultats seront partagés avec l'ensemble des CPE du Québec.	2009
		Ville de Montréal – Direction des stratégies et transactions immobilières et Direction des immeubles	Intégration de directives écologiques dans les documents d'appel d'offres ainsi que dans les baux des nouvelles locations. Élaboration et adoption en juin 2009, par le Comité exécutif, d'une politique en développement durable relative au parc immobilier de la Ville, qui vise une meilleure gestion de l'énergie, de l'eau, de la qualité de l'air, des matières résiduelles et dangereuses, de l'approvisionnement, du transport ainsi que l'aménagement écologique des sites.	2009
2.29	Devenir un Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies	ICI Environnement, collaboration de la Biosphère d'Environnement Canada, la Ville de Montréal, le Collège de Rosemont et la Commission scolaire de Montréal	Dans le cadre de la <i>Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable</i> , un réseau mondial de Centres d'expertise régionaux a été institué par l'Université des Nations Unies pour promouvoir l'apprentissage formel, non formel et informel dans le domaine du développement durable. Le 31 août 2007, Montréal était officiellement reconnue à titre de Centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable par l'Université des Nations Unies, devenant ainsi la première ville de la francophonie à obtenir cette désignation.	2007 2009
		UQAM – CJEE-LU – AQPERE – EECOM	Organisation du 5 ^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement qui a réuni, du 10 au 14 mai 2009, 2 140 délégués de 106 pays au Palais des congrès de Montréal. Le congrès a mis en valeur et renforcé l'expertise de la collectivité montréalaise dans les différents secteurs impliqués en éducation relative à l'environnement et au développement durable.	2009
2.30	Promouvoir l'économie sociale	CDEC Rosemont-Petite-Patrie	Coordination de la création d'une entreprise d'économie sociale, Cyclo Chrome, qui assurera l'entretien de BIXI, le nouveau système de vélos en libre-service de la Ville de Montréal. L'implantation de cette nouvelle entreprise favorisera la prévention du décrochage scolaire chez les jeunes de 15 à 18 ans en leur offrant l'occasion de suivre une formation spécialement conçue pour répondre à leurs besoins et à ceux de BIXI.	2008
		Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)	GUEPE est un organisme d'économie sociale à but non lucratif qui, depuis 1991, se consacre à la sensibilisation et à l'éducation des jeunes et du grand public aux sciences de la nature et de l'environnement. Grâce au projet Aventuriers de nature : en avant tous!, GUEPE désire étendre sa mission et augmenter sa visibilité et celle de l'économie sociale.	2008
		GUEPE	GUEPE a mis sur pied un nouveau service pour les camps de jour situés dans la Ville de Montréal et ses environs. Les camps de jour peuvent maintenant sortir dans les parcs-nature de la Ville de Montréal, soit Bois-de-Liesse, Pointe-aux-Prairies et Île-Bizard, pour des journées complètes d'activités éducatives en sciences de la nature sous la responsabilité des guides-naturalistes de GUEPE	2009
2.31	Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain	Comité Écologique du Grand Montréal (CÉGM)	Conservation et restauration de la diversité biologique du seul parc urbain à caractère naturel de l'arrondissement de Saint-Laurent. L'objectif était de préserver les processus écologiques des 18 hectares du Bois du parc Marcel-Laurin en restaurant les différentes strates végétales, en accélérant la succession forestière et en protégeant le milieu par la canalisation de la fréquentation des usagers.	2007
		Ville de Montréal – Direction des grands parcs et de la nature en ville	Projet de conservation du mont Royal, mis sur pied en 2007. Présentation, dans un premier temps, de l'approche aux institutions et aux groupes concernés sur le mont Royal. L'approche ayant été bien accueillie et fait consensus à la table de concertation du Mont-Royal, la Direction a entamé le premier volet du projet qui vise la conservation de la biodiversité.	2007
		Ville de Montréal – Arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Acquisition, à l'automne 2008, de l'île Lapierre, située à Rivière-des-Prairies, et conservation de cette dernière grâce à la collaboration entre la Ville de Montréal et le propriétaire (Concordia Construction Inc.), par l'intermédiaire de Canards Illimités Canada. Cette acquisition a permis de soustraire ce site de 5,4 ha écologiquement riche au développement résidentiel prévu.	2008
		Ville de Montréal – Arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Exemple d'intégration de la conservation d'arbres en milieu urbain dans des travaux de réfection de rues et de trottoirs. L'arrondissement a construit un trottoir répondant à tous les standards autour d'un érable argenté, le seul arbre du côté sud de la rue Dufour, plutôt que de l'abattre.	2007



		Comité Écologique du Grand Montréal	Réalisation d'un projet de restauration et d'aménagement faunique du boisé du parc Marcel-Laurin. Aménagement d'un sentier d'intérêt ornithologique et restauration du couvert végétal aux endroits où il a été sérieusement endommagé.	2008
		Fédération canadienne de la faune	Le Défi Habitat – Pollinisateurs a pour objectif de sensibiliser la population à la problématique du déclin des pollinisateurs et de favoriser la création d'habitats pour ces espèces, dans une ruelle, un jardin, ou même un balcon. Par cette action collective, on souhaite créer, au fil du temps, des « ponts verts » servant au renforcement des populations de ces espèces pollinisatrices.	2009
		Ville de Montréal – Bureau du Mont-Royal	Le <i>Projet de restauration et de valorisation de la biodiversité en milieu urbain</i> (PRVBMU) vise l'éradication du nerprun cathartique, un arbuste exotique très envahissant présent notamment dans les milieux naturels. Afin de procéder à cette opération, 30 jeunes de la fin du secondaire, issus de quartiers défavorisés ont été engagés.	2009
		Ville de Montréal – Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise	Le <i>Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal</i> a été adopté par la Ville de Montréal au printemps 2009 à la suite d'une importante démarche de concertation avec tous ses partenaires. Parmi les mesures adoptées pour protéger et mettre en valeur le mont Royal, beaucoup d'efforts ont été investis pour assurer la gestion de sa biodiversité et pour minimiser la circulation automobile sur la montagne.	2009
2.32	Mettre en œuvre des mesures de protection et de renaturalisation des rives	Price Waterhouse Coopers	Afin de sensibiliser ses employés aux enjeux environnementaux, Pricewaterhouse Coopers a proposé une journée de plantation d'arbres et de protection des lieux sur les berges du Saint-Laurent. Cinquante employés ont planté plus de 700 arbres, apportant ainsi leur soutien à Héritage Laurentien, un organisme à but non lucratif voué à la protection et à la mise en valeur des milieux naturels de la région.	2008
2.35	Participer aux grands événements à caractère environnemental	Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) et la Commission scolaire de Montréal (CSDM)	Organisation du colloque de Montréal en éducation relative à l'environnement (ERE), en collaboration avec de nombreux partenaires. Ce colloque vise à faciliter l'échange entre les différents acteurs du domaine et à leur offrir de la formation pertinente. La 8 ^e édition du colloque a eu lieu le 9 novembre 2007 à l'école St-Henri.	2007
		Action RE-buts	Organisation de la <i>Semaine québécoise de réduction des déchets</i> . Du 14 au 21 octobre 2007, 135 activités ont eu lieu partout au Québec, dont une trentaine à Montréal, sous le thème « Réduire, c'est agir! ».	2007
			Organisation de l'Expo 3R, l'événement d'ouverture de la <i>Semaine québécoise de réduction des déchets</i> . Dans le cadre de l'Expo 3R, les citoyens sont invités à rencontrer divers acteurs en lien avec la gestion des matières résiduelles.	2009
		Les amis de la montagne	Étant donné le succès constant de la Corvée du Mont-Royal, l'organisme a élaboré un programme d'intendance environnementale plus complet incluant la plantation d'arbres, la coupe de plantes envahissantes et un suivi comprenant la prise de données, afin de mieux orienter les actions futures.	2009



Annexe 4 – Les indicateurs d'action 2005-2009

À chacune des actions du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* sont associés un ou plusieurs indicateurs d'action. Ils visent à suivre l'état d'avancement de certaines activités ou à présenter le degré de participation annuelle des partenaires dans la mise en œuvre des actions. Les données utilisées proviennent des informations contenues dans chacun des bilans annuels.

Pour les indicateurs d'action qui comportent l'énoncé « Nombre de partenaires ayant... », les résultats indiquent le nombre de partenaires qui ont déclaré avoir mis en œuvre une action au cours de l'année, par rapport au nombre total de partenaires formellement engagés à réaliser cette action dans la même année.

Rappelons que deux rapports sur l'état de l'environnement à Montréal ont également été produits, le premier couvrant la période 1999-2003 et le second, la période 2003-2006. Ces deux rapports ont été réalisés par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal. Sur la base d'une vingtaine d'indicateurs, ils dressent un état de la situation en regard des quatre orientations prioritaires du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Ces indicateurs ne sont donc pas directement liés à des actions précises du Plan.

Note : Les cases grises foncées dans les colonnes des résultats 2005 et 2006 indiquent que les indicateurs relatifs aux actions ont débuté lors de la phase 2007-2009 du Plan.

Tableau des indicateurs d'action

Actions	Indicateurs	Résultats 2005	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.1 – Éliminer la marche au ralenti inutile des véhicules	• Nombre de partenaires menant des activités de sensibilisation à l'élimination du ralenti inutile des véhicules	14 / 32 (44 %)	29 / 39 (74 %)	38 / 52 (73 %)	46 / 71 (65 %)	32 / 80 (40 %)
2.2 – Réduire les espaces de stationnement au Centre	• Nombre de stationnements extérieurs illégaux éliminés dans l'arrondissement Ville-Marie	32 terrains de stationnement	0 terrain de stationnement	14 terrains de stationnement	7 terrains de stationnement	7 terrains de stationnement
2.3 – Minimiser la circulation automobile sur le mont Royal (chemins Camillien-Houde et Remembrance)	• Nombre d'interventions pilotes effectuées	Aucune	Une intervention pilote	Aucune	Début des interventions permanentes	Poursuite des interventions permanentes
2.4 – Accroître les infrastructures pour l'utilisation du vélo	• Nombre de partenaires ayant installé de nouveaux supports à vélo	14 / 20 (70 %)	12 / 24 (50 %)	19 / 28 (68 %)	20 / 41 (49 %)	17 / 43 (40 %)
	• Nombre de nouvelles infrastructures			12 pour les partenaires	14 pour les partenaires	13 pour les partenaires
	• Nombre de kilomètres de voies cyclables	14,2 km	6 km	25,4 km	50 km	54,2 km
2.5 – Favoriser le développement de l'autopartage	• Nombre d'administrations locales ayant implanté des mesures favorisant l'autopartage	1	3	6	5	5
2.6 – Planter en milieu de travail des mesures favorisant le	• Nombre de partenaires adhérant à la démarche ALLÉGO	7 / 14 (50 %)	6 / 19 (32 %)	11 / 52 (21 %)	3 / 74 (4 %)	6 / 83 (7 %)



Actions	Indicateurs	Résultats 2005	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
transport durable (transport en commun, covoiturage, vélo, marche)	• Nombre de partenaires poursuivant la démarche ALLÉGO	Données non disponibles	4 / 19 (21 %)	7 / 52 (13 %)	13 / 74 (18 %)	14 / 83 (17 %)
	• Évolution de la part modale dans les déplacements domicile-travail, au profit des transports en commun	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Selon l'enquête O-D de l'AMT, à Montréal, en période de pointe du matin, la part modale du transport en commun est passée de 32 % en 2003 à 35 % en 2008
2.7 – Mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre	• Nombre de projets de réduction des émissions de GES des organismes partenaires			45	58	172
	• Nombre de partenaires dotés d'un plan de réduction des GES			10 / 30 (33 %)	12 / 44 (27 %)	11 / 50 (22 %)
	• Taux de réduction des émissions de GES	<i>Entre 1990 et 2002, il y a eu une réduction de plus de 80 % des émissions corporatives de GES de la Ville de Montréal, grâce notamment au captage des biogaz au complexe environnemental de Saint-Michel</i>		Réduction de 4,6 % des émissions corporatives de GES en 2004, par rapport à 2002	Réduction de 5,6 % des émissions corporatives de GES en 2005, par rapport à 2002	Données non-disponibles
2.8 – Poursuivre le virage vert dans la gestion du matériel roulant	• Nombre de partenaires ayant une gestion verte du matériel roulant (trois mesures et plus d'optimisation)	5 / 9 (55 %)	6 / 11 (55 %)	6 / 19 (32 %)	8 / 28 (29 %)	12 / 33 (36 %)
2.9 – Implanter des mécanismes de compensation pour des déplacements d'affaires neutres en carbone	• Nombre de partenaires participant au programme de compensation pour les déplacements d'affaires en avion			5 / 22 (23 %)	7 / 32 (22 %)	4 / 38 (11 %)
	• Nombre de déplacements en avion ayant été compensés par année			26 déplacements	3 déplacements	12 déplacements
2.10 – Consolider et multiplier les projets <i>Quartiers 21</i>	• Nombre de projets locaux mis en œuvre	3	3	9	9	0
	• Nombre de partenaires collaborant à au moins un projet <i>Quartiers 21</i> de démonstration du développement durable à l'échelle locale	6 / 29 (21 %)	8 / 31 (26 %)	11 / 37 (30 %)	11 / 40 (28 %)	17 / 44 (39 %)
	• Mise en place d'un processus de reconnaissance des meilleures pratiques	À venir	À venir	À venir	À venir	Monographies en cours de production
2.11 – Multiplier les points de contact avec l'eau	• Nombre de nouveaux points de contact avec l'eau	9	4	En cours de planification	Acquisition de la Pointe-aux-Cèdres et de l'Île Lapierre	8
2.12 – Réduire la présence d'îlots de chaleur urbains	• Nombre et ampleur des projets de réduction de la chaleur urbaine			En cours de planification	Projet de l'îlot de chaleur Sainte-Marie-Saint-Jacques	Projet de l'îlot de chaleur Sainte-Marie-Saint-Jacques



Actions	Indicateurs	Résultats 2005	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
	Nombre de partenaires engagés à réduire les effets liés aux îlots de chaleur urbains			19 / 35 (54 %)	23 / 55 (42 %)	29 / 61 (48 %)
2.13 – Favoriser des milieux de vie propres, calmes et paisibles	Nombre de partenaires participant aux activités de propreté			4 / 23 (17 %)	20 / 46 (43 %)	15 / 55 (27 %)
	Nombre de mesures de réduction du bruit environnant urbain			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
2.14 – Mettre en œuvre des mesures de modération de la circulation	Nombre de mesures réglementaires			À venir	À venir	Début de l'implantation de la nouvelle limite de vitesse à 40 km/h dans les arrondissements
2.15 – Stimuler le développement de l'agriculture urbaine à Montréal	Nombre de jardins communautaires dans les milieux défavorisés			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
	Superficie d'espaces résiduels sous-utilisés utilisée pour l'agriculture urbaine			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
2.16 – Élaborer un <i>Plan directeur de gestion des matières résiduelles</i>	Tenue d'une consultation publique à propos du <i>Plan directeur de gestion des matières résiduelles</i>	À venir	À venir	Étape prévue pour 2008	Réalisée	Réalisée en 2008
	Adoption du <i>Plan directeur de gestion des matières résiduelles</i>	À venir	À venir	Étape prévue pour 2008	Étape reportée en 2009	Adopté en 2009
	Dépôt du document présentant les scénarios d'autonomie régionale d'élimination des matières résiduelles	À venir	À venir	Étape prévue pour 2008	Étape reportée en 2009	Intégré dans le PDGMR
2.17 – Implanter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les institutions, les commerces et les industries	Nombre de bâtiments municipaux desservis par des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles	À venir	16 bâtiments municipaux	195 sur 555 des bâtiments municipaux visés (35 %)	427 sur 570 des bâtiments municipaux visés (75 %)	489 sur 581 des bâtiments municipaux visés (84 %)
	Nombre de partenaires dont la direction s'est engagée à mettre en place des mesures en vue de réduire, de réutiliser, de recycler et de valoriser les matières résiduelles	20 / 35 (57 %)	28 / 42 (67 %)	53 / 70 (76 %)	78 / 105 (74 %)	50 / 119 (42 %)
2.18 – Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les grands parcs et autres lieux publics	Nombre de parcs desservis	À venir	2 (parc du Mont-Royal et parc-nature de l'Île-de-la-Visitation)	6 (parc du Mont-Royal, parcs-nature de l'Île-de-la-Visitation, du Cap-Saint-Jacques, du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies)	6 (parc du Mont-Royal, parcs-nature de l'Île-de-la-Visitation, du Cap-Saint-Jacques, du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies)	Des équipements de collecte ont été installés à l'intérieur de tous les chalets d'accueil des parcs-nature
2.19 – Implanter des mesures d'économie d'eau potable	Nombre de compteurs installés	Données non disponibles	Projet pilote : installation de 200 compteurs	505, tant dans le secteur résidentiel que dans les ICI	Données non disponibles	Données non disponibles



Actions	Indicateurs	Résultats 2005	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
	• Nombre de fuites réparées			Données non disponibles	Données non disponibles	2 360 fuites et bris qui ont été réparés
	• Kilométrage de réfection sur les réseaux			Données non disponibles	Renouvellement de 29 km du réseau d'aqueduc et de 11 km du réseau d'égout	Renouvellement de 30,6 km du réseau d'aqueduc et de 27,4 km du réseau d'égout
	• Investissements consentis			58,2 millions \$	70 millions \$	132,6 millions \$
2.20 – Contrôler les usages illicites de l'eau	• Nombre d'industries, de commerces et d'institutions inspectés annuellement	0	921 inspectés	Depuis septembre 2006, 4 469 industries, commerces ou institutions ont été inspectés	1 124 inspectés	187 inspectés
2.21 – Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	• Nombre de projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable réalisés en 2007	20 projets réalisés par les partenaires	50 projets réalisés par les partenaires	82 projets réalisés par les partenaires	77 projets réalisés par les partenaires	486 projets réalisés par les partenaires ⁵
	• Nombre de projets axés sur une énergie renouvelable réalisés			3 projets réalisés par les partenaires	8 projets réalisés par les partenaires	8 projets réalisés par les partenaires
	• Nombre de bâtiments améliorés du point de vue écoénergétique			5 projets réalisés par les partenaires	10 projets réalisés par les partenaires	12 projets réalisés par les partenaires
2.22 – Tenir des événements « éco-responsables »	• Distribution d'un guide de bonnes pratiques traitant de l'organisation d'événements « écoresponsables »			À venir	Finalisation du guide	Diffusion du guide
	• Nombre d'événements « écoresponsables » tenus par les municipalités de l'agglomération de Montréal			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
	• Nombre d'événements « écoresponsables » tenus par les partenaires			641	412	502

⁵ La variation importante du nombre de projets entre 2009 et les années précédentes s'explique par les informations indiquées dans le questionnaire 2009 par deux organismes partenaires regroupant des parcs immobiliers importants dans le secteur de l'habitation



Actions	Indicateurs	Résultats 2005	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.23 – Améliorer la qualité des eaux de ruissellement pluviales qui se déversent dans les cours d'eau	• Nombre de situations de contamination détectées	4 situations détectées (secteur Toupin, rue Beaulieu, Île-des-Sœurs, Rousselière et 60 ^e Avenue)	4 diagnostics en cours (secteur Toupin, rue Beaulieu, Île-des-Sœurs, secteur Demontigny)	Sur les 298 émissaires pluviaux échantillonnés, plus de la moitié, soit 161, étaient contaminés, alors qu'un peu moins de 10 % étaient très contaminés	Sur les quelque 300 émissaires pluviaux échantillonnés par temps sec, plus de la moitié, soit 161, étaient contaminés. Un peu moins de 10 % étaient très contaminés. Le suivi a révélé que la moitié de la centaine de collecteurs pluviaux se jetant dans les ruisseaux étaient contaminés et que 25 d'entre eux l'étaient fortement	Dépôt des rapports PLUVIO-origine 2008 sur l'identification des rues susceptibles d'être affectées par des raccordements inversés dans 15 émissaires contaminés Dépôt du bilan PLUVIO-émissaires 2007-2008 sur la contamination des émissaires pluviaux se déversant dans les cours d'eau, ce qui établit à 112 le nombre de réseaux d'égouts contaminés
	• Nombre de corrections effectuées	- Secteur domiciliaire « Rêve sur mer » - Projet Mainbourg	- Secteur domiciliaire « Rêve sur mer » - Rousselière et 60^e Avenue - Secteur 96^e - 101^e Avenues	- Secteur domiciliaire « Rêve sur mer »; - Les rues (2^e à 7^e Rues) croisant la 60^e Avenue; - Le boulevard de la Rousselière, malgré une dérivation temporaire des eaux usées (Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles)	- Arr. Sud-Ouest, égout pluvial de la rue Q, Cité-du-Havre - Sainte-Anne-de-Bellevue, égout pluvial de la rue Sainte-Anne - Verdun, égout pluvial du boul. René-Lévesque	- Arrondissements Pierrefonds Roxboro - Arrondissement de L'île-Bizard-Sainte-Geneviève
	• Nombre de citoyens sensibilisés aux bonnes pratiques	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
2.24 – Étendre les programmes de type Éco-quartier	• Nombre d'arrondissements et de municipalités reconstituées rencontrés			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
	• Nombre d'organismes implantés			Un organisme implanté	Aucun	Un organisme en cours d'implantation
2.25 – Détourner les résidus verts et les résidus de table de l'élimination	• Nombre de logements desservis par une collecte de résidus verts			Données non disponibles	Disponible dans tous les arrondissements	Disponible dans tous les arrondissements
	• Nombre de logements dotés d'équipement de compostage domestique			29 000 (estimation)	30 000 (estimation)	50 000 (estimation)



Actions	Indicateurs	Résultats 2005	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
	Quantité de matières organiques détournées de l'élimination			23 634 tonnes	31 037 tonnes (incluant les sapins de Noël et le bois récupéré dans les écocentres)	25 789 tonnes
2.26 - Implanter de nouveaux écocentres	Nombre d'écocentres implantés			Planification de deux écocentres	Plans et devis relatifs à un écocentre terminés	Écocentre LaSalle en construction
2.27 - Mettre sur pied un concours de design industriel axé sur la réduction de la quantité de déchets à traiter	Nombre de concours Écoconception Montréal	À venir	À venir	À venir	Un premier concours a été réalisé	2 ^e concours lancé
2.28 - Intégrer le développement durable aux pratiques de gestion	Nombre de nouvelles unités administratives ayant implanté un système de gestion environnementale			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
	Nombre d'employés ayant reçu une formation sur les pratiques de gestion environnementale			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
	Existence de critères de développement durable joints aux dossiers décisionnels			Une grille de critères est jointe aux dossiers décisionnels préparés par la Direction de l'environnement et du développement durable	Une grille de critères est jointe aux dossiers décisionnels préparés par la Direction de l'environnement et du développement durable	Une grille de critères est jointe aux dossiers décisionnels préparés par la Direction de l'environnement et du développement durable
	Nombre de projets issus de <i>Montréal 2025</i>, dont les aspects économiques, sociaux et environnementaux ont été évalués			À venir	Début du processus d'évaluation	Développement d'outils de prise en compte du développement durable dans les projets urbains
	Quantité d'activités de propreté ayant répondu à des exigences environnementales			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
2.29 - Devenir un centre régional d'expertise sur l'éducation en vue du développement durable de l'Université des Nations Unies	Étude de faisabilité			Réalisée	Réalisée	Réalisée
	Nombre d'organismes participant à la création du Centre			15 / 30 (50 %)	17 / 35 (49 %)	16 / 36 (44 %)
	Candidature de Montréal à l'Organisation des Nations Unies			Objectif atteint	Objectif atteint	Objectif atteint
2.30 - Promouvoir l'économie sociale à Montréal	Nombre de partenaires favorisant les entreprises d'économie sociale			20 / 26 (77 %)	25 / 33 (76 %)	24 / 34 (71 %)
	Nombre d'entreprises d'économie sociale à Montréal			Environ 700 (estimation)	Environ 3 600 (données mises à jour)	Environ 3 600



Actions	Indicateurs	Résultats 2005	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
	Nombre d'entreprises d'économie sociale dans les événements « écoresponsables » et la gestion des Éco-quartiers et des écocentres			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
2.31 – Assurer la gestion de la biodiversité en milieu urbain	Superficie des milieux naturels protégés			Protection de 4,2 % du territoire, incluant les parcs-nature actuels : atteinte de 70 % de l'objectif initial de protection du territoire en milieu terrestre, qui est de 6 %	Protection de 5% du territoire, incluant les parcs-nature actuels : atteinte de 84 % de l'objectif initial de protection du territoire en milieu terrestre, qui est de 6 %	Protection de 5,2 % du territoire, incluant les parcs-nature actuels : atteinte de 87 % de l'objectif initial de protection du territoire en milieu terrestre, qui est de 6 %
	Longueur de rives renaturalisées			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
	Nombre d'espèces arboricoles à Montréal			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
	Nombre d'espèces végétales et animales			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
2.32 – Mettre en œuvre des mesures de protection et de renaturalisation des rives	Travaux de renaturalisation des rives entrepris par des partenaires et par l'administration municipale			Début des travaux dans les parcs Bellerive, René-Lévesque et de l'Île-de-la-Visitation	Travaux terminés au parc René-Lévesque et en voie d'achèvement dans les parcs Bellerive et de l'Île-de-la-Visitation	L'atlas des rives est complété et en attente de validation pour sa diffusion
	Réalisation d'activités visant à faire connaître aux citoyens les bonnes pratiques en matière de renaturalisation des rives			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
	Nombre de partenaires et d'administrations locales ayant participé aux corvées de nettoyage			Partenaires : 4 / 11 (36 %) Administrations locales : 2 / 5 (40 %)	Partenaires : 5 / 11 (45 %) Administrations locales : 2 / 5 (40 %)	Partenaires : 2 / 11 (18 %) Administrations locales : 6 / 13 (46 %)
2.33 – Établir une entente de partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique	Nombre de programmes de formation élaborés qui portent sur les enjeux de la diversité biologique			Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles
2.34 – Mettre sur pied un Centre montréalais sur la biodiversité	Ouverture du Centre montréalais sur la biodiversité			Début des travaux prévu pour l'automne 2008	Plans et devis achevés et appel d'offres lancé	La construction a débuté en septembre 2009
2.35 – Participer aux grands événements à caractère environnemental	Nombre de partenaires poursuivant leur participation aux grands événements à caractère environnemental	24 / 50 (48 %)	38 / 59 (64 %)	60 / 81 (74 %)	92 / 128 (72 %)	108/140 (77 %)



Actions	Indicateurs	Résultats 2005	Résultats 2006	Résultats 2007	Résultats 2008	Résultats 2009
2.36 - Harmoniser les services de gestion des matières résiduelles	Nombre de résidants desservis par la collecte sélective des matières recyclables	Étude et planification	Étude et planification	Toutes les administrations locales sont desservies dans les immeubles de 8 logements et moins Dans les immeubles de 9 logements et plus, 80 % des résidants visés ont eu accès à la collecte sélective à la fin de l'année 2007	Toutes les administrations locales sont desservies dans les immeubles de 8 logements et moins Dans les immeubles de 9 logements et plus, 96 % des résidants visés ont eu accès à la collecte sélective à la fin de l'année 2008	Toutes les administrations locales sont desservies par la collecte sélective dans les immeubles résidentiels
	Nombre de résidants desservis par la collecte des feuilles, des arbres de Noël et des résidus verts	Étude et planification	Un service de collecte des feuilles et des arbres de Noël naturels a été offert sur l'ensemble du territoire, selon les modalités établies par chacune des administrations locales	Un service de collecte des feuilles et des arbres de Noël naturels a été offert sur l'ensemble du territoire, selon les modalités établies par chacune des administrations locales	Un service de collecte des feuilles et des arbres de Noël naturels a été offert sur l'ensemble du territoire, selon les modalités établies par chacune des administrations locales	Un service de collecte des feuilles et des arbres de Noël naturels a été offert sur l'ensemble du territoire, selon les modalités établies par chacune des administrations locales
	Nombre d'arrondissements et de villes liées où la réglementation est adoptée	À venir	À venir	À venir	Prévu pour 2009	Cadre réglementaire en cours d'élaboration



Annexe 5 – Le Plan et l'approche gouvernementale du développement durable

En 2006, le gouvernement du Québec adopte la Loi sur le développement durable. Celle-ci prévoit l'adoption subséquente d'une stratégie de développement durable qui s'adresse en premier lieu à l'administration publique provinciale, mais qui pourrait s'appliquer éventuellement aux organismes municipaux. Le tableau suivant présente les principaux éléments qui sont comparables entre la démarche de développement durable du gouvernement provincial et celle de la Ville de Montréal.

Tableau 1 – Démarche comparative de développement durable

Gouvernement du Québec	Ville de Montréal
Point de départ • Tournée de consultation sur le projet de loi de développement durable (novembre 2004) • Mise sur pied du Bureau de coordination du développement durable pour coordonner les différents volets de la stratégie • La stratégie gouvernementale vise tous les ministères et agences relevant du gouvernement du Québec	Point de départ • Sommet de Montréal (juin 2002) • Mise en place d'un groupe de coordination – développement durable pour coordonner la mise en œuvre du Plan • Le Plan s'adresse aux services corporatifs, aux arrondissements, aux villes reconstituées et aux organismes présents issus de différents secteurs d'activités sur l'île de Montréal
Un encadrement législatif • Loi sur le développement durable • Stratégie gouvernementale de développement durable	Un encadrement administratif • <i>Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise</i>
Un cadre de référence de mise en œuvre • 9 orientations stratégiques • 19 axes d'intervention • 29 objectifs	Une mise en œuvre en deux phases • 10 orientations, dont quatre sont prioritaires • 24 actions pour la phase 2005-2006 • 36 actions pour la phase 2007-2009
Vision Une société où la qualité de vie du citoyen est et demeurera une réalité. Une société responsable, innovatrice et capable d'excellence dans toutes ses réalisations. Une société misant sur l'harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale	Quatre principes directeurs • Une collectivité au cœur du développement durable • Une meilleure qualité de vie • Une protection accrue de l'environnement • Une croissance économique durable
Enjeux • Développer la connaissance • Promouvoir l'action responsable • Favoriser l'engagement	Enjeux • Ils sont définis dans un diagnostic environnemental de l'île de Montréal (mars 2004)
Un mécanisme de mise en œuvre • Les plans d'action des ministères et organismes de l'administration publique	Un mécanisme de mise en œuvre • Le Plan d'action est mis en œuvre par l'administration municipale et près de 160 organismes partenaires montréalais
Des mesures de suivi • Indicateurs de développement durable • Rapports annuels • Commissaire au développement durable	Des mesures de suivi • Bilans annuels qui présente l'état d'avancement des actions • Indicateurs de l'état de l'environnement à Montréal
Source : <i>Stratégie gouvernementale de développement durable : Document de consultation</i> , p. 10	Source : <i>Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise</i>

Lors des consultations publiques sur la Loi sur le développement durable et sur la stratégie de développement durable, la Ville de Montréal a indiqué son intention de rendre compte volontairement de ses activités, au regard de la Stratégie gouvernementale de développement durable. Celle-ci repose essentiellement sur la mise en œuvre d'actions en vue de répondre aux 29 objectifs à atteindre. Le Plan de la Ville étant antérieure à la stratégie gouvernementale, il est normal que les actions du Plan ne puissent répondre à la totalité des objectifs gouvernementaux. Le tableau suivant montre que les réalisations du Plan – sans compter les interventions relatives à d'autres plans de la Ville – répondent minimalement à 16 des 29 objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable.



Tableau 2 – Les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable et les réalisations du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise

Objectifs de la stratégie gouvernementale	Réalisations du Plan
1. Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.	Création et animation du Réseau d'échanges sur le développement durable.
2. Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.	Réalisation de deux rapports sur les indicateurs de l'état de l'environnement à Montréal pour les périodes 1999-2003 et 2003-2006.
3. Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.	Implantation des vélos en libre-service BIXI.
4. Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.	Projets <i>Quartiers 21</i> dans les arrondissements.
5. Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.	Projets <i>Quartiers 21</i> dans les arrondissements.
6. Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.	Système de gestion environnementale à la Direction de l'environnement et du développement durable et politique d'achat responsable à la Ville.
7. Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.	Politique de développement durable dans les édifices municipaux. Politique verte du matériel roulant.
8. Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.	Politique de développement durable dans les édifices municipaux. Politique verte du matériel roulant. Fonds Énergie.
9. Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.	Grille de critères de développement durable dans les sommaires décisionnels à la Direction de l'environnement et du développement durable.
10. Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser au besoin la certification des produits et des services.	Politique d'achat responsable, guide d'achat écoresponsable, guide sur les événements écoresponsables.
11. Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services.	
12. Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.	
13. Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.	
14. Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.	
15. Accroître le niveau de vie.	
16. Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.	
17. Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.	
18. Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.	Travaux visant à intégrer le développement durable dans certains projets urbains.
19. Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.	Projets <i>Quartiers 21</i> dans les arrondissements.
20. Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.	
21. Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.	CER-UNU. Construction du Centre montréalais sur la biodiversité.
22. Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.	Près de 6 % des milieux naturels terrestres protégés. Plusieurs projets de renaturalisation des rives.
23. Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.	
24. Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.	Engagement des partenaires issus de la collectivité pour la mise en œuvre du Plan.
25. Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.	
26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.	
27. Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.	
28. Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre.	
29. Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.	Partenariat sur l'économie sociale.



Annexe 6 – Le Plan et les « Urban Environmental Accords »

À l'invitation de la Ville de San Francisco, la Ville de Montréal a adopté une résolution visant à signer les « Urban Environmental Accords » en novembre 2005. Cet accord a été présenté à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le 5 juin 2005, à San Francisco. La Ville de Montréal s'est donc jointe à plusieurs dizaines d'autres villes du monde qui se sont engagées à améliorer progressivement leur rendement autour de 21 actions, d'ici la tenue de la Journée mondiale de l'environnement en 2012.

La liste ci-dessous présente les 21 actions. Malgré une formulation des actions qui n'est pas toujours bien appropriée au contexte montréalais, celles inscrites en gras indiquent les actions que la Ville considère avoir réalisées ou est en voie de le faire, à ce jour.

ÉNERGIE

Action 1 : Adopter et mettre en application une politique visant à accroître l'utilisation d'énergie renouvelable, afin de répondre à 10 % de la demande en électricité de la ville en période de pointe d'ici sept ans.

Action 2 : Adopter et mettre en œuvre une politique visant à réduire de 10 % la demande en électricité de la ville en période de pointe d'ici sept ans, en accroissant l'efficacité énergétique, en modifiant la période de demande énergétique, et par le biais de mesures de conservation.

Action 3 : Adopter un programme de réduction des gaz à effet de serre à la grandeur de la ville, afin de réduire les émissions de la ville de 25 % d'ici 2030, et qui prévoirait un système de comptabilisation et de vérification des émissions de gaz à effet de serre.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Action 4 : Établir une politique en vue d'atteindre zéro déchets acheminé aux sites d'enfouissement et aux incinérateurs d'ici 2040.

Action 5 : Adopter un règlement municipal visant à réduire d'au moins 50 % l'utilisation de produits jetables, toxiques ou non renouvelables d'ici sept ans.

Action 6 : Mettre en œuvre des programmes « conviviaux » de recyclage et de compostage en vue de réduire de 20 % par personne les déchets acheminés vers les sites d'enfouissement et les incinérateurs d'ici sept ans.

DESIGN URBAIN

Action 7 : Adopter une politique visant à mettre en place un système normatif d'évaluation des immeubles verts s'appliquant à tous les immeubles municipaux neufs.

Action 8 : Adopter des principes et des pratiques d'urbanisme proposant des quartiers à densité plus élevée, à usages mixtes, où les piétons et les cyclistes peuvent déambuler et s'y promener aisément, et accessibles aux personnes handicapées. Ceux-ci doivent coordonner l'utilisation du territoire, le transport et les espaces ouverts servant aux loisirs, de même que la restauration écologique.

Action 9 : Adopter une politique ou mettre en application un programme créant des emplois profitables à l'environnement dans les quartiers pauvres ou insalubres.

NATURE URBAINE

Action 10 : S'assurer de l'accessibilité d'un parc public ou d'un espace récréatif extérieur à moins d'un demi-kilomètre de chaque résident d'ici 2015.

Action 11 : Dresser l'inventaire des toitures de verdure de la ville. Ensuite, en fonction de considérations écologiques et communautaires, prévoir et entretenir la verdure dans pas moins de 50 % de tous les lieux de plantation disponibles le long des trottoirs.

Action 12 : Mettre en place des lois visant à protéger du développement non durable les corridors d'habitats critiques et autres éléments importants des habitats (par exemple : plans d'eau, plantes de consommation, abris pour espèces sauvages et utilisation d'espèces indigènes).

TRANSPORT

Action 13 : Élaborer et mettre en application une politique visant à rendre accessible le service de transport en commun abordable à moins d'un demi-kilomètre de tout résident de la ville d'ici 10 ans.

Action 14 : Adopter une loi ou mettre en application un programme visant à éliminer l'essence au plomb (là où elle est encore utilisée), à diminuer graduellement les concentrations de soufre dans le carburant diesel et l'essence, et à adapter des mesures sophistiquées de contrôle des émissions appliquées à tous les autobus, taxis et parcs publics de véhicules, afin de réduire les émissions de particules et de smog de 50 % d'ici sept ans.

Action 15 : Mettre en application une politique visant à réduire de 10 % le pourcentage de déplacements quotidiens de véhicules à un seul occupant d'ici sept ans.

HYGIÈNE DE L'ENVIRONNEMENT

Action 16 : Identifier chaque année un produit, un produit chimique ou un composé utilisé à la ville et représentant un risque très élevé pour la santé; adopter une loi et prévoir des mesures d'incitation afin de réduire ou d'éliminer son utilisation dans le cadre des activités municipales.

Action 17 : Promouvoir les avantages pour la santé et l'environnement associés à la culture locale d'aliments organiques. S'assurer que 20 % des établissements de la ville (y compris les écoles) servent des aliments organiques de culture locale d'ici sept ans.

Action 18 : Établir un système d'indice de qualité de l'air afin de mesurer le niveau de pollution de l'air et réduire de 10 % d'ici sept ans le nombre de jours où la qualité de l'air est « mauvaise ».

EAU

Action 19 : Élaborer des politiques visant à accroître l'accès adéquat à l'eau potable et un accès pour tous d'ici 2015. Dans le cas des villes où la consommation d'eau potable est plus de 100 litres par personne par jour, adopter et mettre en application des politiques visant à réduire la consommation de 10 % d'ici 2015.

Action 20 : Protéger l'intégrité écologique des sources principales d'eau potable de la ville (ex. : aquifères, rivières, lacs, milieux humides et écosystèmes qui y sont associés).

Action 21 : Adopter des directives municipales en matière de gestion des eaux usées et réduire le volume de rejet d'eaux usées non traitées de 10 % d'ici sept ans, par le biais d'une utilisation accrue d'eau recyclée et la mise en place d'un processus durable de planification de bassins versants urbains. Cela inclut les participants de toutes les communautés concernées et repose sur des principes économiques, sociaux et environnementaux sains.





ville.montreal.qc.ca/developpementdurable

